



INTER-OBS

MAI 2023



Bilan des observatoires

Année 2022



Avant propos

L'observation et les observatoires

Ce document présente chaque observatoire et illustre les démarches avec les publications réalisées en 2022.

Les missions des observatoires sont pour partie dans la continuité, et pour partie des études qui explorent des domaines plus précis ou nouveaux.

L'animation, la recherche de sources, la structuration des bases, leur mise à jour, la valorisation dans des publications ou des plaquettes d'informations généralistes constituent la partie récurrente des observatoires. Les partenaires d'une thématique définissent, chaque année et collectivement, les analyses stratégiques prioritaires ou les axes à explorer.

L'information est soit quantitative, soit qualitative, voire méthodologique. La sphère de l'observation est multithématique, multi-échelle et cherche à satisfaire l'ensemble des partenaires du « carré métropolitain ».

Tout un pan de l'activité est un travail de fond invisible qui consiste à anticiper en amont les demandes à venir : veille, statistique, cartographie, informations...

Les publications issues de travaux partenariaux font référence et sont reconnues comme des bases de débat pour les décideurs grâce à leur vision objective. Cette année, les observatoires partenariaux ont systématiquement deux élus de référence portant une vision commune dans tous les territoires, et s'exprimant sur les priorités à apporter.

Bonne lecture...



L'Agence met à disposition de ses membres un socle commun de données dans des champs thématiques et transversaux de plus en plus variés. Elle analyse ces données et diffuse largement ses connaissances auprès de ses partenaires.

Le sommaire

Observatoires et observation	4
Opéana	8
Opale	12
Cohésion sociale et territoriale	18
Solidarités	24
Habitat	30
Mobilités	36
Omter	40
Villeurbanne	42
Grand Bourg Agglomération	43
Vénissieux	44
Saint-Priest	45
Métropolitain des sports	46
Observation de la vie étudiante	48
Observatoire démographique	50
Centre de données	52
Statistiques et Analyses	53
Géomatique	56
Cartographie	57
Outils de diffusion web des données géographiques	58
Outils de diffusion web des données statistiques	59
Les contributions à l'observation en réseau	60
Mutualisation des données Urba4	42
Le site extranet	64

Observatoires et observation

Un regroupement de moyens

Les observatoires sont au service des partenaires et de leurs politiques. Ils accompagnent les axes définis et éclairent la connaissance. Ils optimisent les ressources et les moyens au service des membres.

Les observatoires partenariaux fédèrent sur les constats chiffrés ou qualitatifs pour laisser plus de place aux débats politiques sur les idées.

Le territoire s'organise et crée des observatoires partenariaux pour suivre les politiques publiques.

L'observation des territoires s'est longtemps contentée d'extraire des informations à partir du centre de ressources, en produisant parfois une note d'information.

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans l'ère des observatoires, partenariaux, avec une connaissance partagée, et qui s'appuient sur des méthodes reconnues, à des échelles de plus en plus étendues. Cela nécessite une implication forte de la gouvernance publique dans des domaines de plus en plus variés ou précis.

Un observatoire par grande thématique

L'Observatoire partenarial économie, emploi, insertion (Opale) assure depuis 2000 un rôle de vigie pour suivre la santé économique des entreprises, les mutations des territoires et les conséquences sur l'emploi et l'inclusion des habitants de l'aire métropolitaine. Il décrypte les filières, leviers de la transition, accompagne les stratégies d'offre d'accueil économique des collectivités locales pour une plus grande sobriété foncière. Enfin, il produit une analyse croisée des dynamiques du marché du travail et des enjeux d'insertion pour alimenter les réflexions des collectivités, cibler et orienter leurs actions.

L'observatoire partenarial des déplacements est au service des politiques de transport, et le suivi évaluatif du Plan de déplacements (PDU) urbains est devenu le cœur des réflexions. Les observations principales portent sur les déplacements domicile/travail et sur toute la matière première des Enquêtes Ménages Déplacements (EMD).

L'observatoire partenarial habitat est un lieu majeur de débat ouvert ancré dans le paysage. Le club habitat rassemble les plus hauts décideurs de l'agglomération. Les ateliers explorent et analysent les marchés et les situations du logement. Les rencontres-débats élargissent la pensée technique. Enfin, plusieurs diagnostics éclairent la situation du marché, les profils d'occupation et des modes de vie pour accompagner le volet habitat du PLU-H.



Il s'est renforcé avec l'**observatoire local des loyers**, dispositif nécessaire à la transparence sur le marché locatif et à l'accompagnement des ambitions politiques sur l'habitat.

Enfin il héberge également l'**observatoire du logement étudiant**, un dispositif national décliné localement.

L'**observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale** est devenu un lieu d'informations, d'échanges et de débat local pour la politique de la ville. Les acteurs peuvent y puiser toutes les informations nécessaires à la nouvelle géographie prioritaire, consulter les documents de référence et participer aux groupes de travail, ateliers et échanges professionnels organisés par l'Agence sur ce thème.

L'**observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation** élargit peu à peu les sujets d'études (agriculture, espaces naturels, alimentation, ressources) et produit des analyses et des diagnostics accompagnant les politiques publiques. C'est aussi une scène réunissant les partenaires de l'Agence intervenant sur cette thématique.

L'**observatoire des solidarités** permet d'accompagner le projet métropolitain des solidarités. Inscrit comme un des 80 engagements politiques en faveur des plus fragiles, il diffuse les résultats dans le monde professionnel et associatif du social et médico-social. Il éclaire sur la situation de nos aînés, des personnes en situation de handicap, sur la santé, aussi bien du côté des équipements que des pathologies, sur le domaine de l'enfance et des modes de garde, comme sur la protection de l'enfance, le développement social et le domaine éducatif.

L'**observatoire métropolitain du développement durable** rassemble les informations des autres observatoires et complète avec des indices communément admis comme essentiels dans ce domaine d'analyse. Il diffuse ce qui est connu à un moment donné, pour sensibiliser sur les 17 objectifs du développement durable.

L'**observatoire démographique** diffuse surtout des états par commune ou par regroupements de communes et diffuse de l'information dans toutes les études partenariales. Les observatoires de ville ont des démarches adaptées aux préoccupations locales, sont beaucoup plus innovants sur la qualité de vie pour Lyon, très économiques à Villeurbanne, plutôt généralistes à Vaulx-en-Velin ou Vénissieux.

Des dispositifs d'observation élargissent leur champs de compétence et pourraient devenir partenariaux. C'est le cas de l'**observatoire du sport**, qui a commencé par des inventaires, un atlas maintenant numérique sur le web, puis des indicateurs et bientôt des analyses de filière plus complètes. L'**observatoire de la vie étudiante** a lui aussi commencé par suivre et affiner les effectifs d'étudiants par sites avant d'élargir ses préoccupations à des indicateurs sur la sociologie des étudiants.

Enfin, des **dispositifs dédiés à des territoires** sont des déclinaisons de grands observatoires. Il sont soit communaux, soit intercommunaux et sont adaptés aux situations locales et aux préoccupations des

La « marguerite » représente les observatoires partenariaux qui analysent un territoire de 60 km autour de Lyon dit le « Carré métropolitain ». Ces observatoires couvrent ainsi tous les territoires des partenaires de l'Agence. Une partie est financée par tous, et chacun peut amender pour creuser un sujet. Certains observatoires restent malgré tout encore à l'échelle de la seule métropole de Lyon lorsqu'ils sont totalement financés par la Métropole.



OBSERVATOIRES ANIMÉS PAR L'AGENCE

** En réflexion sur 2022

Les observatoires territoriaux, ou thématiques plutôt généralistes, ont une ambition plus modeste, mais tout aussi essentielle à la compréhension d'un phénomène ou d'un territoire. Ils sont généralement très articulés avec les besoins de connaissance des élus locaux.

acteurs locaux. On retrouve des dispositifs dédiés à Villeurbanne, à Lyon, à la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, à Vénissieux et à Saint-Priest.

Lorsque l'information n'est pas regroupée dans un observatoire, le **centre de données** prend le relais. C'est la partie invisible de l'iceberg, mais qui nécessite un travail structurel de fond. Il intègre de nombreux fichiers en open data, d'autres en conventions particulières, il les restitue sous forme de bases de données, d'applicatifs chiffrés ou de couches cartographiques, sous des outils variés avec parfois des traitements complexes.

Pour finir, un **observatoire sur le foncier** est demandé par le conseil d'administration de l'Agence pour être au service de tous les partenaires et faire des économies d'échelle. Et un **observatoire de la cohésion des territoires** devrait porté un regard neuf et élargi sur toutes les communes du carré métropolitain, et complètera l'observatoire plus spécifique qui suit la politique de la ville et les quartiers QPV et QVA.

L'Agence de Lyon s'inscrit dans des processus de **production en réseau** de l'information coordonnés avec les trois autres Agences d'urbanisme de la région (Clermont-Ferrand, Saint-Etienne et Grenoble). Elle est également active au niveau national via la Fnau, ou influence la statistique publique grâce à des association directe avec l'Insee ou des instances comme la Cnil.

Un **observatoire des risques** de la Métropole

de Lyon a été en stand-by sur 2022.

Enfin les équipes de l'Agence ont commencé à interroger ses partenaires à propos de la création d'un observatoire partenarial des cohésions sociales, demandés par les élus du conseil d'administration.



Depuis sa création en 2010, l'observatoire a élargi son champ de compétences. De l'observation foncière des espaces agricoles et naturels, il s'intéresse aussi désormais aux systèmes alimentaires, de l'amont à l'aval. Ainsi, l'expertise de l'Opeana propose de penser une articulation entre préservation et restauration des espaces agricoles naturels et construction d'une sécurité alimentaire à l'échelle de l'aire métropolitaine.

Date de création :
4 mars 2010

Périmètre d'observation/de compétence

- Aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, assimilée à l'inter-Scot,
- Scot et EPCI de l'aire métropolitaine
- Une complémentarité est jouée avec l'Observatoire du territoire de Saint-Etienne

Gouvernance

Un comité de pilotage politique

Deux élus référents

- Jérémie Camus, Métropole de Lyon
- Audrey Chevalier, CC de la Dombes

Un comité de pilotage technique

L'ensemble des partenaires

Un ancrage de la question alimentaire

L'année 2022 a démontré l'ancrage des questions alimentaires dans les travaux de l'Opeana. Trois études sur les quatre parues en 2022 portent sur ces enjeux :

- la filière céréales dans le carré métropolitain,
- le benchmark sur l'approvisionnement local de la restauration collective,
- la cartographie des inégalités d'accès aux commerces alimentaires dans la métropole de Lyon.

La diversité des approches de ces études montre la complexité de ces sujets, alimentaires. Ainsi, l'Opeana a pour ambition d'élargir toujours sa capacité d'expertise sur les systèmes alimentaires. Ces travaux sont tous trois des études commandées par la Métropole.



La filière céréales dans le carré métropolitain

Commandée par la Métropole de Lyon, cette étude vise à caractériser le fonctionnement de la filière céréales à destination de l'alimentation humaine, et d'identifier les conditions de sa relocalisation, notamment pour la restauration collective.

Ce travail est scindé en deux temps : cette publication en est le premier. Elle décrit le fonctionnement de la filière céréales à destination de l'alimentation humaine. L'étude s'intéresse ainsi aux bassins de production céréalières du territoire, à la qualification des productions assurées localement, ainsi qu'à la structuration des chaînes alimentaires.

Ainsi, l'étude s'est appuyée sur un travail d'enquête auprès des acteurs de la filière pour dégager les principaux leviers de relocalisation, en ciblant notamment la restauration collective. Les principaux enjeux dégagés portent sur la mise en adéquation des offres et demandes locales, la structuration de la logistique et la sécurisation des échanges entre acteurs par contractualisation.

Le second temps sera mené ultérieurement, il s'agira d'animer un groupe de travail avec les acteurs intéressés de cette filière, pour déboucher sur la mise en œuvre d'actions opérationnelles.



Approvisionnement local de la restauration collective

La Métropole de Lyon porte l'ambition, notamment au travers de son Plan alimentaire territorial (PATLy), de développer l'approvisionnement des cantines en produits locaux issus de l'agriculture biologique, notamment pour les collèges et lycées. Elle a ainsi mandaté l'Agence pour identifier des démarches, dispositifs ou politiques publiques de collectivités françaises pouvant l'inspirer et lui permettre d'approcher cet objectif.

Dix entretiens ont ainsi été réalisés avec des Communes, des Métropoles ou encore des Départements, en s'intéressant aux moyens mobilisés, aux acteurs impliqués, à la politique de restauration collective, au fonctionnement de la restauration collective, à la gestion de la commande publique ainsi qu'à l'impact de la démarche sur le monde rural. Une attention particulière a été portée aux régions agricoles et aux fermes urbaines.

L'étude propose une analyse croisée des différentes démarches menées dans les territoires permettant d'identifier les freins à l'approvisionnement des cantines en produits locaux ainsi que de mettre en lumière des pratiques éprouvées inspirantes. Une série de pistes d'actions et de leviers (financiers, organisationnels, humains, réglementaires, etc.) adaptée au contexte métropolitain est également proposée.

Inégalités d'accès aux commerces alimentaires

Par l'intermédiaire de son Projet alimentaire territorial (PATLy), la Métropole de Lyon souhaite permettre l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous. Dans une perspective de justice alimentaire elle a ainsi demandé à UrbaLyon d'élaborer d'une cartographie des inégalités d'accès aux commerces alimentaires pour tenter d'en approcher sa réalité géographique.

Ce travail vise à explorer l'impact que représenterait une meilleure répartition de l'offre de commerces alimentaires, levier potentiel pour les collectivités soucieuses de la qualité de l'approvisionnement alimentaire de ses habitants. Pour cela, cette étude propose de croiser des données de répartition géographiques des commerces alimentaires et de densité commerciale avec des variables socio-économiques et de santé de la population. Un jeu de dix cartes met en évidence que de nombreux espaces cumulent à la fois de faibles revenus, un état général de santé dégradé et une offre commerciale insatisfaisante (en quantité et/ou en diversité).

Cette étude souligne également la nécessité de compléter l'analyse avec des données qualitatives sur les facteurs culturels, sociaux, symboliques ou encore financiers qui influencent les comportements d'achats et de consommations des ménages.



L'agroforesterie, une voie d'adaptation face au changement climatique

Face au dérèglement climatique et au déclin massif de la biodiversité, la Métropole de Lyon porte plusieurs ambitions permettant d'améliorer la résilience de son territoire. En réintégrant judicieusement des arbres au sein des systèmes agricoles, l'agroforesterie apparaît comme une solution efficace et vertueuse, à promouvoir activement.

Dans cette étude, UrbaLyon a réalisé douze entretiens auprès d'agriculteurs engagés dans l'évolution de leurs pratiques, mais aussi de structures spécialisées accompagnant cette dynamique pour répondre à plusieurs objectifs :

- réaliser un benchmark sur la construction des projets d'agroforesterie (conditions de réussite, moyens nécessaires, temporalité, points de vigilance, etc.),
- recenser les freins au développement de l'agroforesterie et les leviers d'action associés, en particulier en identifiant les contraintes et opportunités du territoire (impacts du changement climatique, systèmes agricoles et productions concernées, etc.),
- proposer des actions pour susciter ou accompagner des projets d'agroforesterie dans la métropole de Lyon.

Enfin, l'identification d'un réseau d'acteurs mobilisables participera à l'émergence d'un travail en équipe projet, capable de relever rapidement les défis de cette transition agricole si indispensable.

Ce travail fournit une première analyse cartographique des enjeux agricoles de l'aire métropolitaine lyonnaise, mais recense également les freins au développement de projets agroforestiers. Enfin, des leviers d'action sont proposés pour engager cette transition agricole si indispensable.

Des travaux en cours de finalisation

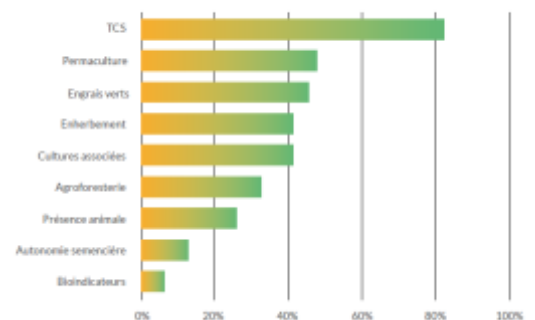
Prévus au programme de travail de 2022, plusieurs publications sont en cours de finalisation.

Agroécologie : produire avec le vivant

Avec cette étude commandée par ses partenaires, l'Opeana dresse une synthèse des origines de l'agroécologie et des enjeux écologiques. Elle peut contribuer à répondre pour sécuriser la production alimentaire. Les fondements de l'agroécologie sont abordés, ainsi que leur déclinaison illustrée en pratiques. Enfin, l'étude présente aussi un référencement territorialisé des initiatives agroécologiques dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.



Recours aux pratiques agroécologiques majeures parmi l'échantillon d'exploitations recensées



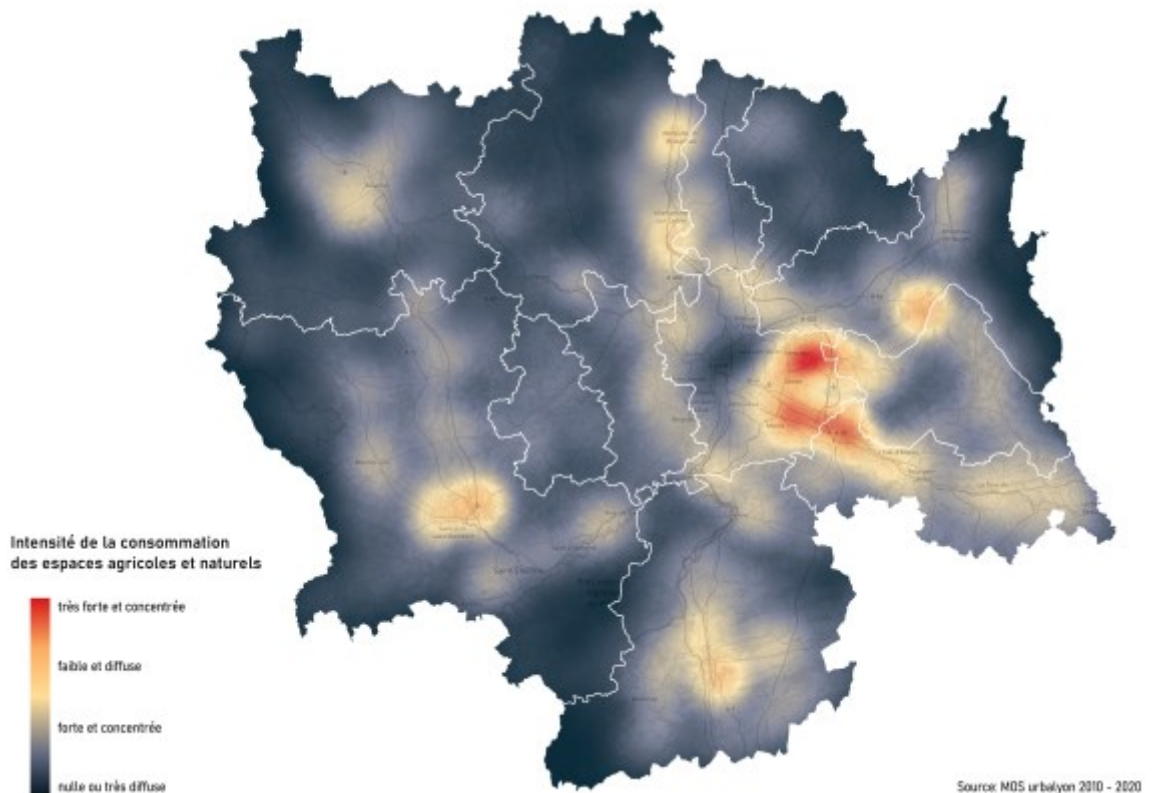
Recensement agricole : où en est l'agriculture dans l'aire métropolitaine ?

Cette étude propose une série de portraits de l'agriculture des douze Scot composant l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, en se référant au dernier Recensement agricole. (RA).

Les mutations générales de l'agriculture dans l'aire métropolitaine sont présentées puis précisées pour chaque Scot. Tous les sujets permis par les sources sont traités, des questions démographiques aux enjeux économiques et écologiques.

Consommation des espaces agricoles et naturels dans l'aire métropole Lyon Saint-Etienne

Environ 9 000 hectares ont été consommés entre 2010 et 2020 dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne. L'Opeana proposera bientôt la synthèse de cette dynamique de consommation. A partir de l'analyse des données MOS, cette étude s'intéresse à la répartition de la consommation d'espaces par Scot, investiguant la nature des espaces consommés, ainsi que leurs vocations après consommation. L'étude propose aussi un point sur l'enrichissement des espaces agricoles, qui a concerné environ 3 000 ha dans l'aire métropolitaine.



Pour en savoir plus

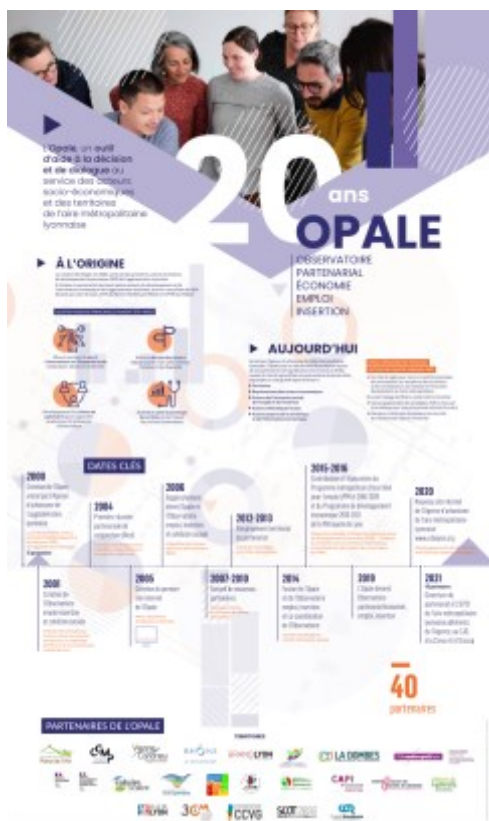
Animation : Damien Massaloux

Créé en 2000, l'Opale est un outil d'aide à la décision et de dialogue au service des acteurs socio-économiques et des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise. Il joue un rôle de tiers de confiance auprès de ses partenaires. Ses travaux s'organisent en quatre grands axes.

40

partenaires :

- Territoires
- Représentants des acteurs économiques
- Acteurs de l'économie sociale, de l'emploi et de l'insertion
- Acteurs thématiques locaux
- Experts de la statistique et de l'information économique



Vingt ans de l'Opale et l'expérience #3 Economie et transition : les enjeux de la réindustrialisation à l'agenda 2022

L'année 2022 aura été marquée par la célébration des vingt ans de l'Opale. Cet événement a été l'occasion de réunir l'ensemble des partenaires pour une scène d'échanges sur le thème de « La ville productive : vers un nouveau modèle d'éco-développement industriel ? ». Autour de l'économiste Nadine Levratto et d'Emeline Baume, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon, en charge de l'économie, le Directeur

territorial du Rhône de Pôle emploi, Joseph San Filippo et les dirigeants d'entreprises Bruno Volland (Tra-C industrie), Charly Germain (Deltalys) et Renaud Colin (Addbike) sont venus débattre des enjeux de la réindustrialisation.

Dans la continuité de ce premier temps de partage, a été co-organisée avec l'Aderly l'expérience #3—Economie et transition sur le thème : « comment le territoire est-il le catalyseur d'une nouvelle (ré) industrialisation ? Emeline Baume (Métropole de Lyon) et Patrick Parat (CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne) ont réuni les experts Grégory Richa (Opeo), Caroline Granier (La fabrique de l'industrie), Jacques Cadario (Ceser Aura)) et les dirigeants d'entreprises Christophe Desrumeaux (Demeter), Lola Bonnin et Gabrielle Hugon (Maltivor) et Marc-Simon Jean (EDF) pour débattre de ce sujet majeur.

La filière bois-construction entre enjeux économiques et environnementaux

Pour accompagner les stratégies des acteurs locaux, en particulier celle de la Métropole de Lyon, l'Opale poursuit son travail d'analyse des filières économiques locales. Ce décryptage des chaînes de valeur éclaire les décideurs sur les spécificités locales et le fonctionnement de ces filières (de la ressource jusqu'à l'utilisateur final). L'objectif est de mieux comprendre pour mieux les accompagner dans l'évolution de leur modèle productif... vers un modèle plus « décarboné », plus circulaire, plus ancré localement et moins dépendant de ressources extérieures à fort impact environnemental.

Gouvernance

Un comité de pilotage politique

Une élue référente :

- Emeline Baume, Métropole de Lyon

Un comité technique

En 2022, à la demande de la Métropole de Lyon, et en partenariat avec la Communauté de communes Plaine de l'Ain, l'Opale, avec l'appui de l'atelier Ressources de l'Agence, a exploré la filière bois-construction. L'objectif était de mieux connaître la ressource et les acteurs locaux, et de mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement des filières locales. L'étude a également permis d'identifier les freins et les leviers pour favoriser les approvisionnements locaux et renforcer le circuit économique local et, *in fine*, développer la filière et augmenter la construction en bois local. Cette étude a été conduite grâce à la collaboration de l'interprofession Fibois Rhône et Ain.



Inventaires des ZAE et stratégies d'accueil économique... pour une plus grande sobriété foncière

L'année 2022 a été l'occasion de lancer plusieurs travaux autour des enjeux de sobriété foncière économique.

Deux grands types d'intervention ont été menés :

- De l'observation...**
 Pour répondre aux exigences de la loi climat et résilience et à l'obligation d'inventaire des ZAE (art. 220) faite aux intercommunalités, plusieurs territoires ont entrepris ce travail et sollicité UrbaLyon pour les accompagner. Après un premier temps d'harmonisation méthodologique initié par l'inter-Scot, l'Opale poursuit son travail d'observation des ZAE de la Métropole de Lyon, intégrant cette demande d'inventaire exhaustif. Par ailleurs, l'Agence initie un travail partenarial d'inventaire avec sept EPCI du sud de l'Ain.
- ...à l'accompagnement stratégique des territoires**
 En 2022, l'Opale a accompagné Vienne Condrieu Agglomération et la Communauté de communes du Pays de l'Ozon dans la révision ou l'élaboration de sa stratégie d'accueil économique.

Veille sur les entreprises, conjoncture économique, note sur l'entrepreneuriat et tableaux de bord : des informations socles de l'Opale

En 2022, l'Opale a poursuivi ses travaux de veille sur les comptes stratégiques du territoire et a publié quatre notes de conjoncture trimestrielles Réel, grâce aux apports qualitatifs de ses partenaires.

L'Observatoire a continué sa veille sur 160 comptes stratégiques de la métropole de Lyon et a produit sa note annuelle sur la création d'entreprises intégrant des portraits d'entrepreneurs.

Garantir l'inclusion des plus défavorisés

- Favoriser l'inclusion numérique du plus grand nombre.** L'Opale poursuit l'analyse des dynamiques du marché du travail et des enjeux d'insertion des publics qui en sont éloignés. En 2022, la focale a porté sur les problématiques d'inclusion numérique avec un zoom sur les habitants des QPV pour lesquels les risques d'exposition à la fragilité numérique sont plus élevés. Des groupes focus ont été animés auprès de quatre typologies de public que sont les jeunes peu qualifiés, les femmes en insertion, les bénéficiaires du RSA de longue durée et les salariés en insertion. Parallèlement à l'analyse des freins rencontrés par ces différents publics et des actions à mettre en œuvre, à poursuivre ou à développer, un travail quantitatif a été mené pour territorialiser un indice de fragilité numérique à l'échelle infra-communale avec la production de cartes, d'une note méthodologique et de deux posters. La participation à la deuxième édition du forum de l'inclusion numérique le 20 septembre 2022 a permis de valoriser l'ensemble du travail effectué.





- **Suivre le secteur de l'IAE.** L'Opale a réalisé des brochures de chiffres clés 2020 et 2021 pour les territoires de la métropole de Lyon et de la circonscription du Rhône. Une note analytique a également été rédigée mettant en avant le dynamisme du secteur sur la période récente en lien avec le pacte ambition IAE.

- **Appui aux territoires candidats à l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée »** avec la production de fiches sur les caractéristiques démographiques et économiques. Les territoires concernés sont : Arsenal à Saint-Fons, la Plaine Santy à Lyon 8, Léo Lagrange à Vénissieux, les Brosses et Saint-Jean à Villeurbanne, Givors-Grigny et Rillieux-la-Pape.

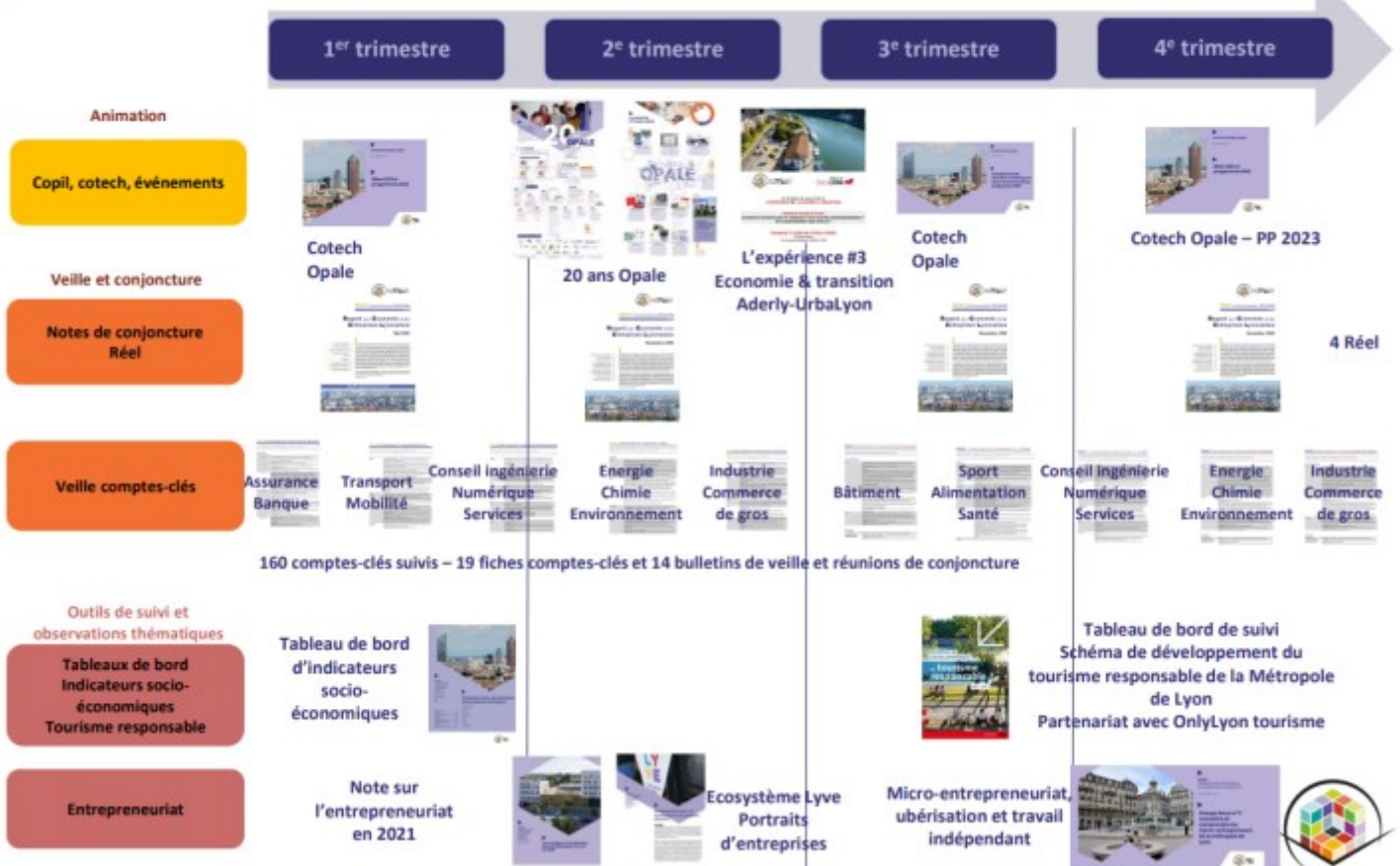
Faciliter l'accès à la donnée pour les partenaires

L'Opale s'appuie sur un socle de données riches et diversifiées issues de l'open data mais aussi de conventions avec des partenaires fournisseurs de données. La majorité de ces données sont accessibles dans le Geoclip métropolitain alimenté par l'agence d'urbanisme. Cet outil accessible aux partenaires qui en font la demande permet :

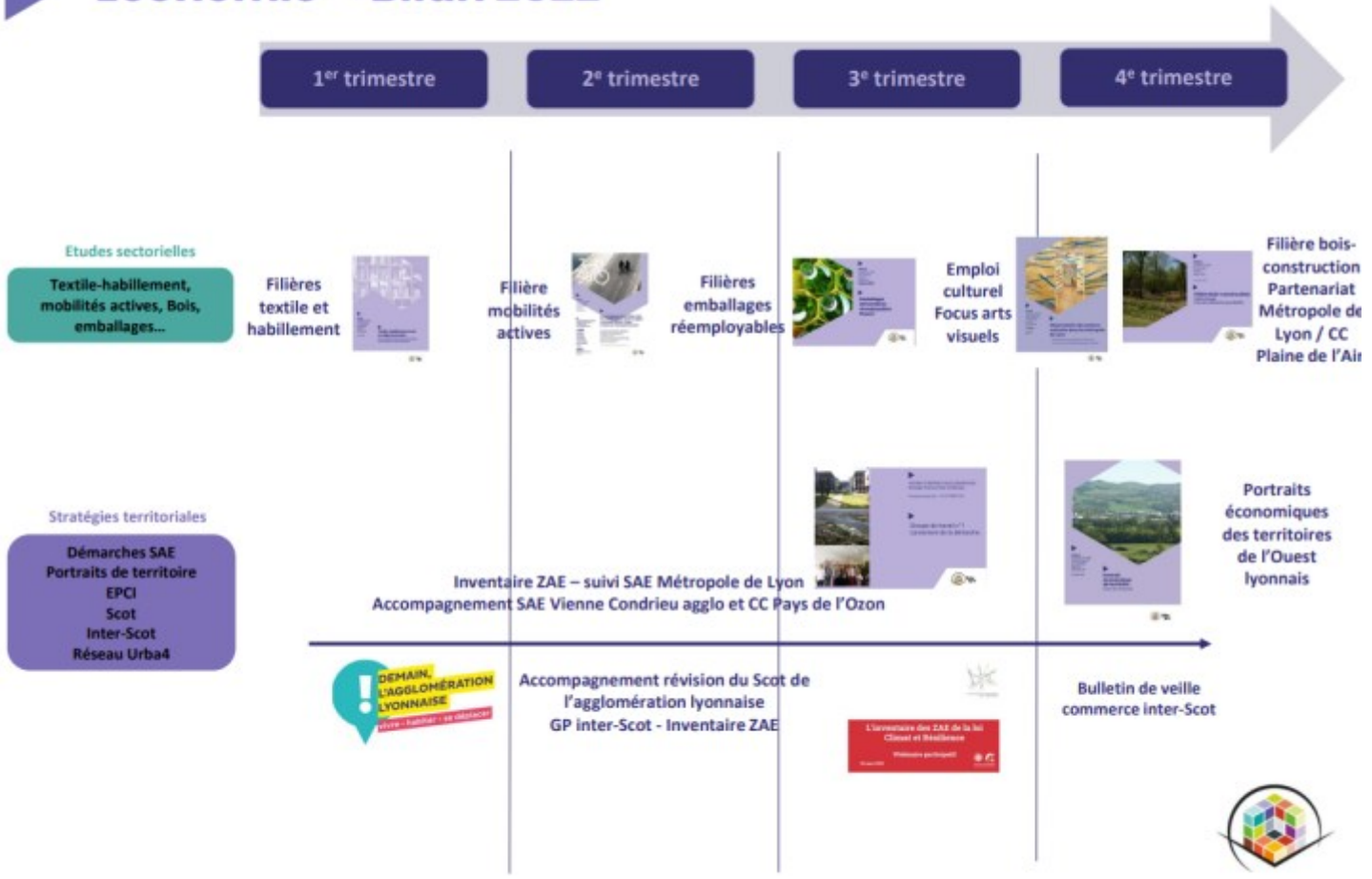
- **de réaliser des cartographies** à partir d'une cinquantaine de variables (emplois salariés privés par secteur d'activité, créations d'entreprise, demandeurs d'emploi...). Les cartes générées à partir de Geoclip peuvent être exportées par l'utilisateur ainsi que les données ayant servi à réaliser la carte

- **de générer des rapports statistiques de chiffres clés** sur un territoire de son choix. L'utilisateur peut ainsi obtenir des tableaux et graphes et les évolutions sur un territoire de son choix (commune, regroupement de communes, intercommunalité, département...). La possibilité est également donnée d'exporter les données présentées dans le rapport.

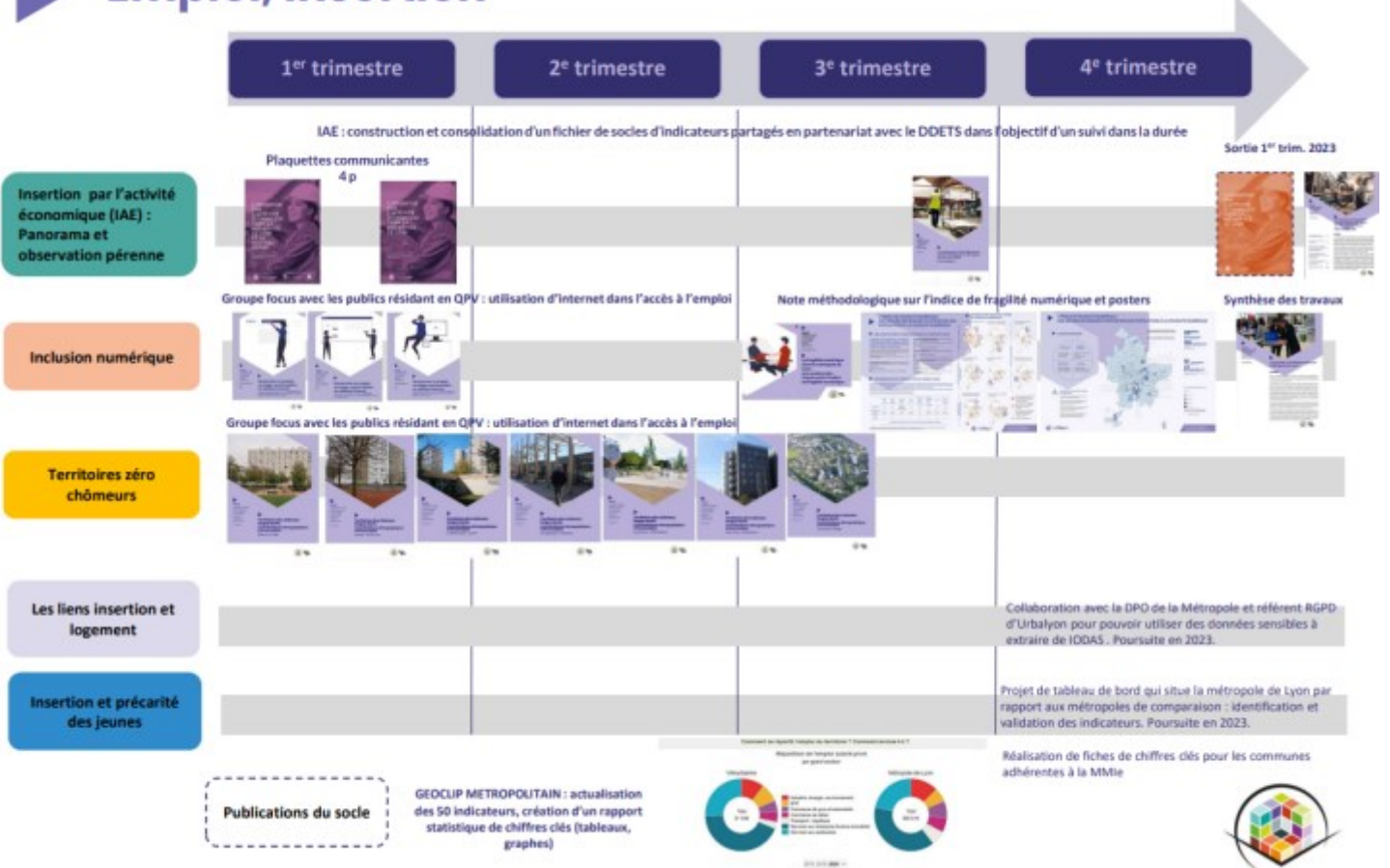
Economie – Bilan 2022



Economie – Bilan 2022



Emploi, insertion



50 indicateurs économiques cartographiables et exportables dans le géoclip métropolitain

Indicateurs : cartes, données et graphiques

CHOISIR DES INDICATEURS

Chercher...

OK

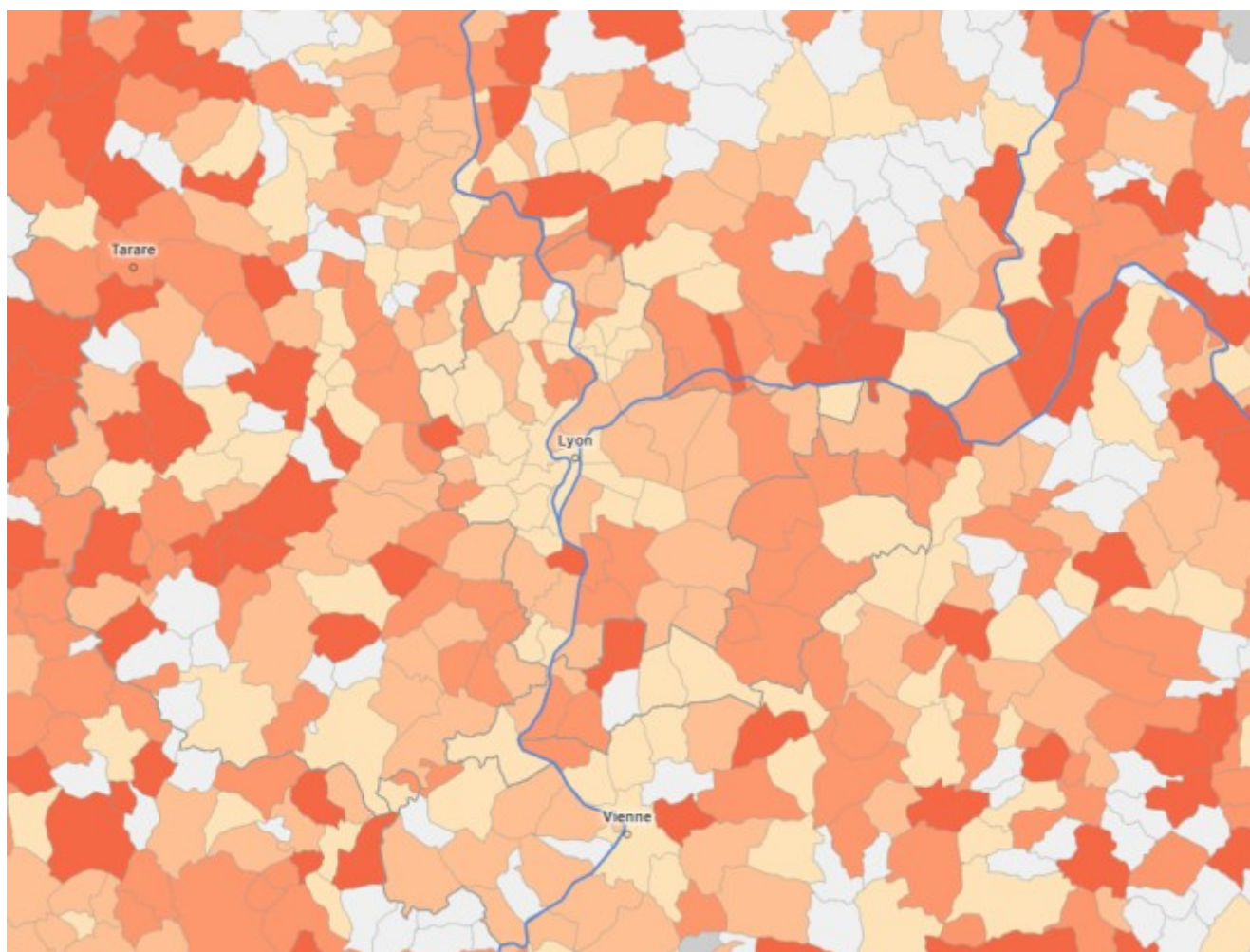
Effacer

Autres filtres ▾

ZONAGES	2
CHIFFRES CLÉS	68
DÉMOGRAPHIE	67
HABITAT	24
ECONOMIE	50
Emploi	12
Chômage	23
Entreprises	4
Entrepreneuriat	4
Insertion	2
Immobilier d'entreprise	3
Tourisme	2
POLITIQUE DE LA VILLE	11
MOBILITÉS	39
AGRICULTURE - ALIMENTATION	16
FONCIER	25
INFRACOMMUNAL	104

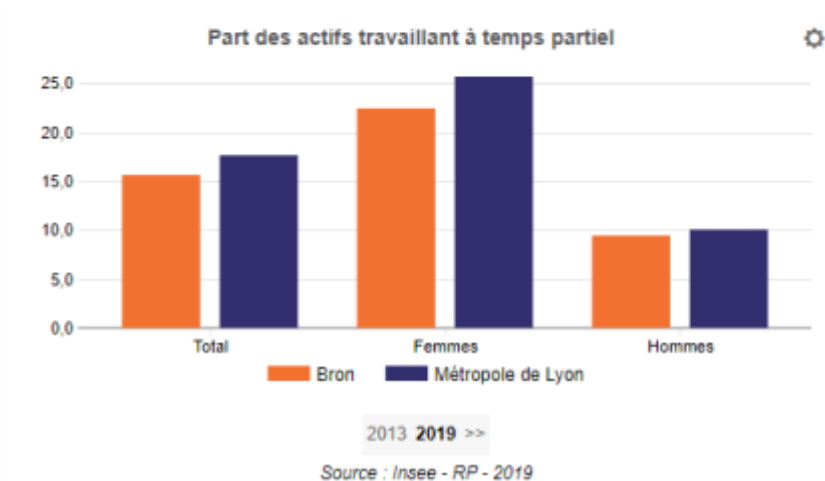
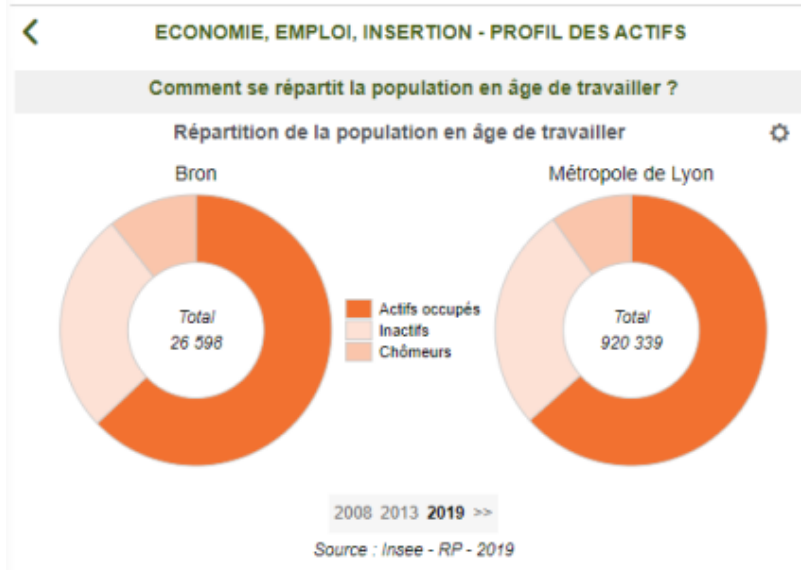
Part d'emplois dans l'industrie, énergie, environnement au 31-12-2021

Source : Urssaf



Extrait du rapport statistique de chiffres clés « économie, emploi, insertion » dans le géoclip métropolitain

Zone d'étude **Bron** (commune et arrondissement 2019), comparée avec **Métropole de Lyon (epci)** ACTIONS



Pour en savoir plus

**Coordination : Caroline Testut
et Vincent Couturier**

Cohésion sociale et territoriale

(devenu Observatoire des quartiers populaires depuis 2023)

L'observatoire partenarial de la cohésion sociale et territorial accompagne ses partenaires dans leur action en direction des quartiers de la politique de la ville. En 2022, l'Agence a contribué à l'évaluation du contrat de ville métropolitain (2015-2023) en vue de la nouvelle contractualisation Quartiers 2030.

Plusieurs travaux ont été réalisés pour concourir à la démarche et alimenter la réflexion : actualisation et mise à disposition des chiffres clés suivis à l'échelle des quartiers, analyse des principales évolutions depuis 2015 et participation aux travaux tout au long de l'année avec des temps de restitution et d'échanges. Les études Flash Politique de la ville Education, Focus quartiers et Evaluation départementale des cités éducatives, sont venues enrichir l'analyse dans une approche qualitative et en complémentarité.

SOCLE COMMUN : actualisation des données et annuaires statistiques

Territoire carré métropolitain

- Géoclip métropolitain : intégration des données à l'Iris—démographie RP 2008—2013-2019
- Capitalisation de base de données

Territoires métropole et reste Rhône

L'Agence a actualisé les indicateurs sociaux sur les périmètres des QPV et QVA avec des données d'évolution depuis 2015 :

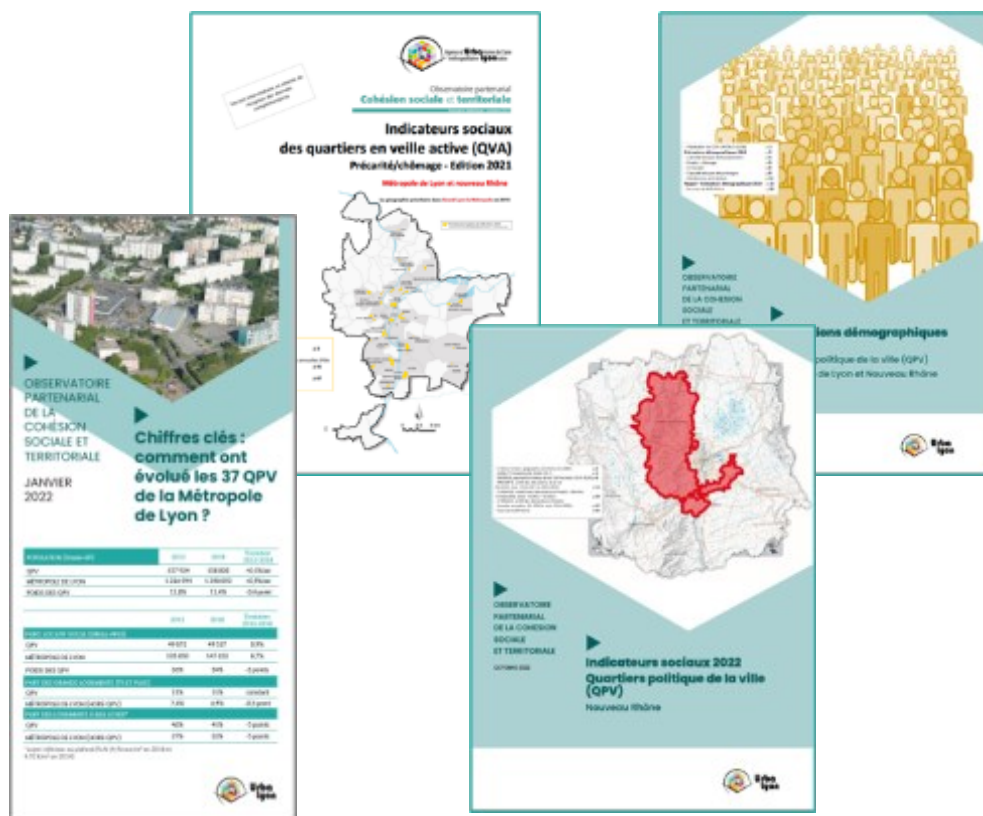
- annuaire statistique indicateurs sociaux QVA : données d'évolution sur la précarité, profils des allocataires (Caf du Rhône) et demandeurs d'emploi (Pôle emploi) - Octobre 2022,
- annuaire statistique indicateurs sociaux QPV : données d'évolution sur les revenus (Filosofi), mobilités résidentielles, précarité et profil des allocataires (Caf du Rhône) et chômage (Pôle emploi) - Octobre 2022.

Une analyse des évolutions de la population d'après les données du recensement de la population (2013-2018) a été faite :

- annuaire Estimations démographiques de la population en QPV Insee, données du recensement de la population 2018—Juillet 2022,
- évolutions démographiques des quartiers politique de la ville dans la métropole de Lyon Recensement de la population 2013 -2018—Fiches Quartiers QPV et QVA par commune - Octobre 2022
- chiffres clés : comment ont évolué les 37 QPV de la Métropole de Lyon ? - Janvier 2022
- Chiffres clés : comment ont évolué les 29 QVA de la Métropole de Lyon ? - Septembre 2022

Territoire de la Capi

- Actualisation Fiches statistiques QPV - Juin 2022
- Publication Indicateurs statistiques des QVA dans le territoire de la Capi - Novembre 2022



ETUDES

Principales évolutions des quartiers politiques de la ville et leurs habitants – Contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015–2022

Au terme du contrat de ville (2015-2020, prolongé jusqu'au 31 décembre 2023), l'Agence d'urbanisme a été missionnée pour dresser une analyse de l'évolution des habitants des QPV et QVA. Sur la base d'une sélection d'indicateurs, le rapport présente l'évolution démographique, des revenus, de la précarité et du chômage des quartiers politiques de la ville et de leurs habitants, au regard des dynamiques métropolitaines. Une analyse des indicateurs structurants du parc locatif social (mobilité, part des logements à bas loyers, part des attributions du 1^{er} décile dans les QPV et QVA) est aussi réalisée.

Actualisation de l'indice de sensibilité 2022

L'indice de sensibilité est un indicateur de suivi des quartiers inscrits dans le contrat de ville métropolitain. Il permet de repérer les quartiers qui concentrent le plus de difficultés socio-économiques à partir de quatre indicateurs sociaux : revenus, chômage, précarité des familles, formation de la jeunesse. Créé en 1994, il est calculé tous les deux ans à la maille Iris depuis 2015.



ETUDES

Focus quartier politique de la ville sur les QVA Beauséjour à Saint-Priest et Les Marronniers à Fontaines-sur-Saône

Initiée et pilotée par l'Agence d'urbanisme, à la demande de la Métropole de Lyon, la démarche « Focus quartier » associe étroitement les équipes locales de la politique de la ville avec lesquelles sont co-définis des thèmes de travail abordés dans cette démarche.

L'objectif principal est d'améliorer la connaissance des quartiers dans une démarche partenariale : apporter des éléments chiffrés actualisés, faire dialoguer les acteurs du territoire et croiser les regards avec pour objectif de parvenir à un diagnostic partagé de la situation locale de chaque quartier. Il s'agit de pouvoir confronter les points de vue, d'échanger sur des recommandations et formaliser des pistes d'actions pour l'avenir.

Pour cela, différentes méthodes sont mises en œuvre pour accompagner la réflexion : analyses statistiques et cartographies, conception et diffusion de questionnaires, réalisation d'entretiens avec des personnes ressources et des habitants, animation d'ateliers, enquête d'usages, etc.

En 2022, deux focus-quartiers ont été réalisés par l'Agence : un sur le quartier Beauséjour à Saint-Priest, l'autre sur le quartier des Marronniers à Fontaines-sur-Saône, tous deux classés Quartier de veille active (QVA).

Des entretiens et des séances d'échanges collectifs ont été organisés et ont donné lieu à la rédaction d'un document reprenant à la fois les éléments de diagnostic présentés et les idées-clés issues des échanges entre les participants.

Les rapports ont été produits en novembre et décembre 2022. Ils sont le reflet du croisement des analyses qualitatives et quantitatives réalisées sur chacun des quartiers.

Flash Politique de la Ville n°2 : éducation prioritaire—Principales évolutions 2015-2021

Plusieurs tendances se dégagent sur la période 2015-2022.

Les effectifs dans les collèges en éducation prioritaire enregistrent une hausse plus rapide que dans les établissements hors éducation prioritaire et dans le privé.

Dans les collèges en éducation prioritaire, l'évolution vers davantage de mixité sociale s'amorce lentement et les catégories moyennes jouent un rôle important.

L'évolution du taux de réussite au brevet des collèges montre une amélioration sur la longue période et l'écart se réduit avec les établissements hors éducation prioritaire.

On observe également une réduction des écarts concernant le profil des enseignants entre les établissements en éducation prioritaire et les autres établissements.



Document décembre 2022, Consultable



Cahier n°12, Août 2022, Consultable

La démarche d'évaluation départementale des cités éducatives dans la métropole de Lyon

Les cités éducatives visent à encourager l'ambition scolaire des jeunes de 3 à 25 ans scolarisés, en particulier les jeunes fréquentant des établissements REP et REP + dans la Métropole de Lyon. Trois grandes orientations sont définies : conforter le rôle de l'École, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles.

A la demande de l'Etat et de la Métropole de Lyon, l'Agence d'urbanisme est sollicitée pour accompagner durant trois ans la démarche d'évaluation départementale des cités éducatives, en complément des évaluations locales conduites dans chaque cité. Il s'agit de mesurer les effets du dispositif sur la scolarité des élèves et l'efficacité ou l'efficience de quelques actions à travers une approche quantitative et qualitative.

En 2021-2022, cinq cités éducatives de la métropole de Lyon sont prises en compte dans l'évaluation départementale, dont quatre labellisées en 2019 et une labellisée en 2021 (Givors-Grigny).

Deux nouvelles cités éducatives ont été labellisées en janvier 2022 (Bron et Villeurbanne), mais ne seront prises en compte qu'à partir de l'édition 2022-2023.

Dans la continuité du premier tome réalisé en 2021, ce document observe les premiers résultats. Il fait état notamment d'améliorations significatives des résultats scolaires en fin d'école primaire, en particulier en français, ainsi que des résultats du Diplôme national du brevet (DNB) des collèges dans les cités éducatives.

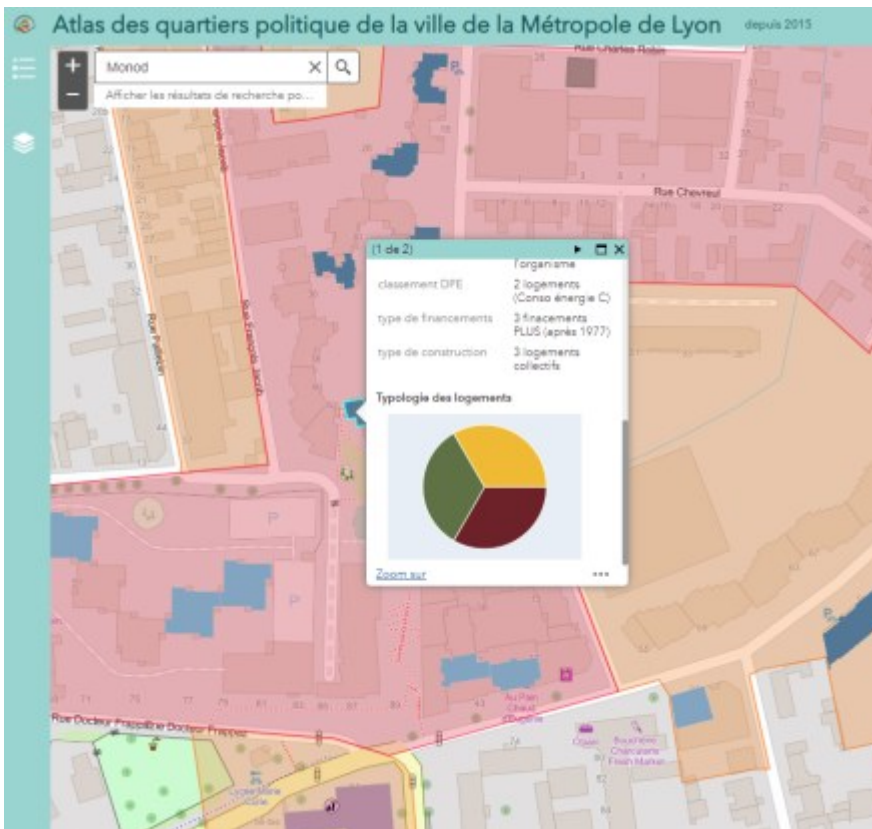
Le taux de passage après la classe de 3^e en seconde générale et technologique a également augmenté, de même que le taux de réussite au baccalauréat général.

Cependant, des points de vigilance sont pointés. Le niveau en mathématiques reste fragile aux évaluations de CP, CE1 et 6^e et peine à s'améliorer. Le niveau des élèves en mathématiques continue de baisser dans les cités éducatives, en particulier dans les lycées professionnels. Il y a également eu une baisse du taux de réussite au baccalauréat technologique et professionnel.

Après une baisse de l'évitement scolaire au collège les deux premières années des cités éducatives, une reprise est constatée à la rentrée 2021.

Le rapport pointe les dynamiques locales et le renforcement du partenariat qui favorise la continuité éducative pour un grand nombre d'élèves et de nombreuses possibilités d'accès à des actions artistiques et culturelles.

La mise en réseaux des acteurs, le travail conduit avec les parents et la montée en puissance des actions inter-partenariales dans plusieurs domaines sont signalés.



Cartographie interactive

Atlas HLM au bâti : cartographie interactive des quartiers selon les périmètres QPV, QVA, périmètre d'observation du renouvellement urbain.
Actualisation des données RPLS 2021.

Participation aux réseaux :

Réseaux professionnels

Participation au Conseil d'administration de **Labo Cités**

Participation à la **Pfoss** (Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes)

Réseau Fneau

Co-animation du club Fneau Cohésion sociale : évaluation des contrats de ville/NPNRU : « Quelles missions confiées aux agences d'urbanisme ? » (06/01 et 02/02/2022) - Evaluation des contrats de ville (2015 -2023) et perspectives du prochain contrat de ville – visite et échanges sur le renouvellement urbain (Strasbourg, 01 et 02/12/2022)

Contribution de la note Fneau : « Implication des agences d'urbanisme dans les contrats de ville et propositions » (janvier 2022)

Réseaux scientifiques

Accueil étudiants Master 2 Sociologie / Recherches en commun et transitions appliquées au développement local (SADL) Lyon 2 : module « Politique de ville » : « Ingénierie territoriale : urbanisme, solidarités et politique de la ville » (18 novembre 2022)



BIBLIOGRAPHIE

Les premiers documents de l'observatoire

Publications des cahiers annuels entre 1997 à 2004

Publications de cahiers thématiques entre 2008 à 2014

Cahiers de l'observatoire depuis 2015

- Cahier n°1 : « Portrait des quartiers de la politique de la ville » (2016)
- Cahier n°2 : « Les mixités dans le défilé de la Biennale de la danse 2016, à l'échelle de la métropole de Lyon » (2017)
- Cahier n°3 : « L'éducation : un pilier de l'attractivité des territoires, premières analyses » (2017)
- Cahier n°4 : « Focus quartiers de veille active à Caluire-et-Cuire » (2017)
- Cahier n°5 : « Evolution des quartiers, premiers résultats 2018 » (2018)
- Cahier n°6 : « Emploi-chômage dans les quartiers en politique de la ville » (2019)
- Cahier n°7 : « Précarité et quartiers en politique de la ville : les bénéficiaires du revenu de solidarité active » (2020)
- Cahier n°8 : « Focus quartier QPV Givors : diagnostic et synthèse des ateliers thématiques » (2020)
- Cahier n°9 : « Focus quartier politique de la ville Décines-Charpieu. Diagnostic et synthèse des ateliers thématiques » (2021)
- Cahier n°10 : « La démarche d'évaluation départementale des cités éducatives dans la métropole de Lyon » (2021)

- Cahier n°11 : « Les mobilités des ménages en quartiers politique de la ville : récits de vie » (2021)
- Cahier n°12 : « Evaluation départementale des cités éducatives dans la métropole de Lyon : premiers résultats » (2022)
- Cahier n°14 : « Principales évolutions des quartiers politique de la ville et leurs habitants—Contrat de ville métropole de Lyon » (2022)

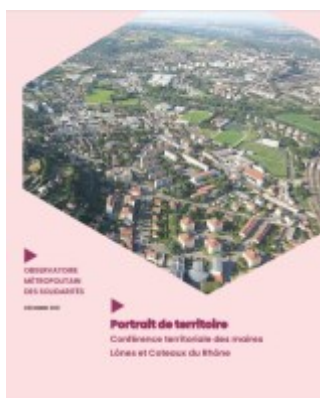
Autres rapports

- Focus group « La réussite scolaire et éducative », actualisation du diagnostic du contrat de ville de la Métropole de Lyon (2019)
- Focus group « Accompagnement à l'emploi », actualisation du diagnostic du contrat de ville de la Métropole de Lyon (2019)
- Tableau de bord du renouvellement urbain : 14 fiches quartier + total 14 sites RU (2020)
- Les mixités dans le défilé de la Biennale de la Danse, synthèse des études qualitatives réalisées entre 2010 et 2018 (2021)
- Les mixités dans le défilé de la Biennale de la Danse, synthèse des études quantitatives réalisées entre 2010 et 2018 (2021)
- Flash Politique de la ville n°1 : « Education prioritaire et politique de la ville : rentrée 2019 » (2021)
- Flash Politique de la ville n°2 : « Education prioritaire : principales évolutions 2015-2021 » (2022)

Pour en savoir plus

Animation : Séverine Dombes

L'observatoire métropolitain des solidarités est une instance de dialogue, de connaissance, d'échanges et de partage, autour des problématiques du champ des solidarités, de la petite enfance à la fin de vie, en cohérence avec le périmètre d'action de la Délégation Développement solidaire, Habitat et Éducation (DSHE). En 2022, les enjeux ont été d'améliorer la visibilité de l'observatoire auprès des territoires, ainsi que de mieux valoriser l'outil géoclip, désormais accessible à tous publics. Le groupe technique a engagé une réflexion sur la réorganisation de l'observatoire qui sera effective en 2023.



Portrait de territoire et zoom sur les politiques de solidarité de la Métropole de Lyon

Les Conférences territoriales des maires (CTM) ont toutes fait l'objet d'une fiche statistique de seize pages. Il s'agit d'une actualisation des portraits de territoire réalisés pour la première fois en 2016 (puis en 2019). Pour chaque territoire, ces fiches détaillent l'attractivité du territoire, la situation sociale et la santé des personnes, la diversité de l'habitat des équipements ou des services de proximité, ainsi que les données d'activité de la Métropole de Lyon en matière d'accompagnement social et médico-social. Ce diagnostic est la première étape d'une démarche de co-construction que la Métropole va mener avec ses partenaires pour définir les nouveaux objectifs à atteindre en matière de solidarité.

Portrait de territoire par CTM (dix documents, mars 2022)



Faciliter l'accès au droit des publics fragiles (24 p. - novembre 2022)

PILIER PRECARITE/INCLUSION

Faciliter l'accès au droit des publics fragiles : retour d'expérience de la maison de la Métropole Jean Jaurès à Vaulx-en-Velin

Ce rapport présente une analyse synthétique des entretiens, du groupe focus et du questionnaire produits dans le cadre des travaux de l'observatoire métropolitain des solidarités sur l'accès au droit. Il vise à appréhender un sujet complexe et encore peu documenté à ce jour, en donnant à voir et à comprendre le vécu des usagers mais également le ressenti des professionnels et la lecture qu'ils font de la situation au regard des réalités du terrain auxquelles ils sont quotidiennement confrontés.

Chiffre-clés/Femmes victimes de violences conjugales

Poursuite du travail d'identification des sources disponibles localement et collecte de données auprès de différents organismes afin d'approcher le nombre de personnes concernées par des violences conjugales dans le territoire de la métropole de Lyon et leur profil. Démarrage d'un benchmark des observatoires existants au niveau national qui sera conclu en 2023.



PILIER SANTE/AUTONOMIE

Les attentes et les besoins des publics en matière d'habitat inclusif

Cette étude concerne les attentes et les besoins des publics de l'habitat inclusif. Il s'agit d'aider la collectivité à mieux accompagner les porteurs de projets. L'étude a notamment vocation à alimenter et enrichir les travaux des groupes de travail mis en place par la CFHI, en particulier le groupe qui s'attachera à la problématique des besoins des personnes. La méthode s'articule autour de deux axes :

- la conduite d'entretiens auprès des professionnels animateurs dans des habitats inclusifs en fonctionnement dans le territoire,
- l'animation de trois groupes focus avec des professionnels (animateurs/chargés de projets) et avec des habitants (un groupe dédié aux personnes âgées, un autre aux personnes en situation de handicap).

Tableau de bord - Publics en grande précarité - 2021

Une cellule spéciale grande précarité est créée, composée d'une assistante sociale et d'une infirmière. Un tableau de bord historique sur trois ans a été imaginé pour suivre leur activité et surtout analyser le type de public suivi. Ce tableau de bord a pour vocation de vivre en total autonomie (sans l'Agence) pour les années à venir.

Les déserts médicaux

L'observatoire métropolitain des solidarités présente une première approche des déserts médicaux pour donner une culture générale aux acteurs de l'aménagement, qui dans le territoire dépendant de la Métropole de Lyon vont devoir travailler avec l'Agence régionale de santé sur cette thématique.

Cette phase amont à l'étude programmée en 2023 permet de se faire une idée des enjeux et des statistiques disponibles sur le sujet. Il met en évidence aussi les enjeux d'articulation entre la Métropole et les territoires extérieurs, fortement dépendant de la capacité d'accueil médical de la métropole de Lyon.

PILIER PROTECTION ENFANCE

Comprendre le rôle du capital social dans les « sorties positives » de l'Ase

Cette étude porte sur le rôle du réseau relationnel sur lequel un jeune accompagné peut s'appuyer pour accroître ses chances de réussite dans sa vie d'adulte. Trois approches méthodologiques ont été mises en œuvre : des recherches documentaires, l'organisation d'un groupe focus avec une dizaine de professionnels et la réalisation de sept entretiens avec des publics. Nous présentons dans ce rapport les premiers éléments qui ressortent de cette phase exploratoire appelée à être approfondie ultérieurement. Davantage que des enseignements fermes et définitifs, l'Agence donne à voir les grandes tendances qui se dégagent des témoignages recueillis, en prenant soin d'analyser avec prudence le sens qui en ressort à ce stade. Le propos est également nourri de références à d'autres travaux réalisés sur le plan national, ainsi que de verbatims extraits des interviews menées.



Comprendre le rôle du capital social dans les « sorties positives » de l'Ase (24 p. – déc. 2022)



Les attentes et les besoins des publics en matière d'habitat inclusif (32 p. – fév. 2023)

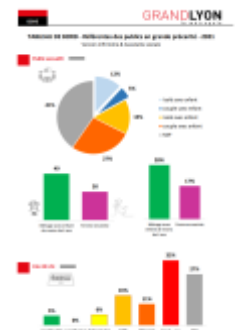


Tableau de bord - Publics en grande précarité - 2021





Indicateurs : cartes, données et graphiques

Je visualise des indicateurs sur une problématique donnée



Rapports : éditer un portrait sur mesure

Je sélectionne un territoire et j'obtiens des rapports détaillés



Zonages : visualiser et comparer

Je cartographie un vaste éventail de découpages, j'analyse leur composition



Charger des données externes

J'importe des données pour les cartographier et les croiser avec d'autres

Geoclip et générateur de rapports



Outil de cartographie et de visualisation des données qui permet de représenter des données et des indicateurs préconfigurés, de personnaliser les cartes, de visualiser des séries historiques ou encore, de charger ses propres données. La liste des cartes et les couches géographiques disponibles ont vocation à évoluer selon les besoins des directions et des territoires. Cet outil est désormais ouvert au grand public et accessible via le site internet de l'Agence d'urbanisme (www.urbalyon.org).

Un complément de la cartographie, le **générateur de rapports** permet de visualiser des indicateurs complémentaires sous forme de tableaux et graphiques. Les indicateurs sont actualisés tout le long de l'année. Les principales sources de données sont : Insee-Recensement de la population, Filosofi, Balises, données d'activités Métropole de Lyon...

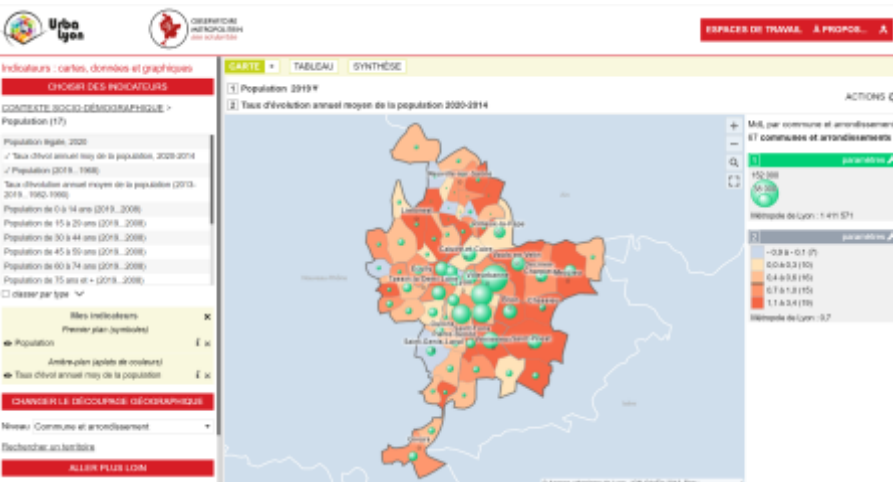
Des **formations d'initiation** à l'utilisation de géoclip solidarités ont été adressées aux agents de la Métropole de Lyon et aux CCAS. Un premier club utilisateurs a été organisé pour échanger autour des différents types d'utilisation de l'outil et recueillir les retours des utilisateurs ainsi que des propositions d'amélioration.

Outils statistiques sur la prospective des collèges

Un outil de simulation des effectifs des collèges à l'horizon 2027 et 2030 a été produit pour accompagner les réflexions de la Métropole de Lyon.

Cet outil fait la synthèse de la connaissance des experts, aussi bien avec les informations venant du Rectorat, de la Métropole de Lyon ou de l'Agence elle-même. Ces données à la commune, à l'établissement, à la parcelle (pour les projets urbains futurs), ou calquées sur les périmètres scolaires, sont confrontées et agrégées pour obtenir un simulateur d'hypothèse par collège.

Des fiches statistiques par établissement sont fournies avec des niveaux d'alerte adaptés, et disponibles aussi bien sur une plateforme web, que sur support papier.



Perspective sur l'organisation de l'observatoire en 2023

Une réorganisation de l'observatoire est envisagée pour 2023. Elle s'articulera autour de trois piliers.

Le pilier Protection de l'enfance, dénommé Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance (OMPE), a été institué en février 2022. Il propose un cadre d'échange, de réflexion et d'expérimentation sur les dispositifs de prévention et de protection. Il est présidé par la Vice-Présidente Lucie Vacher.

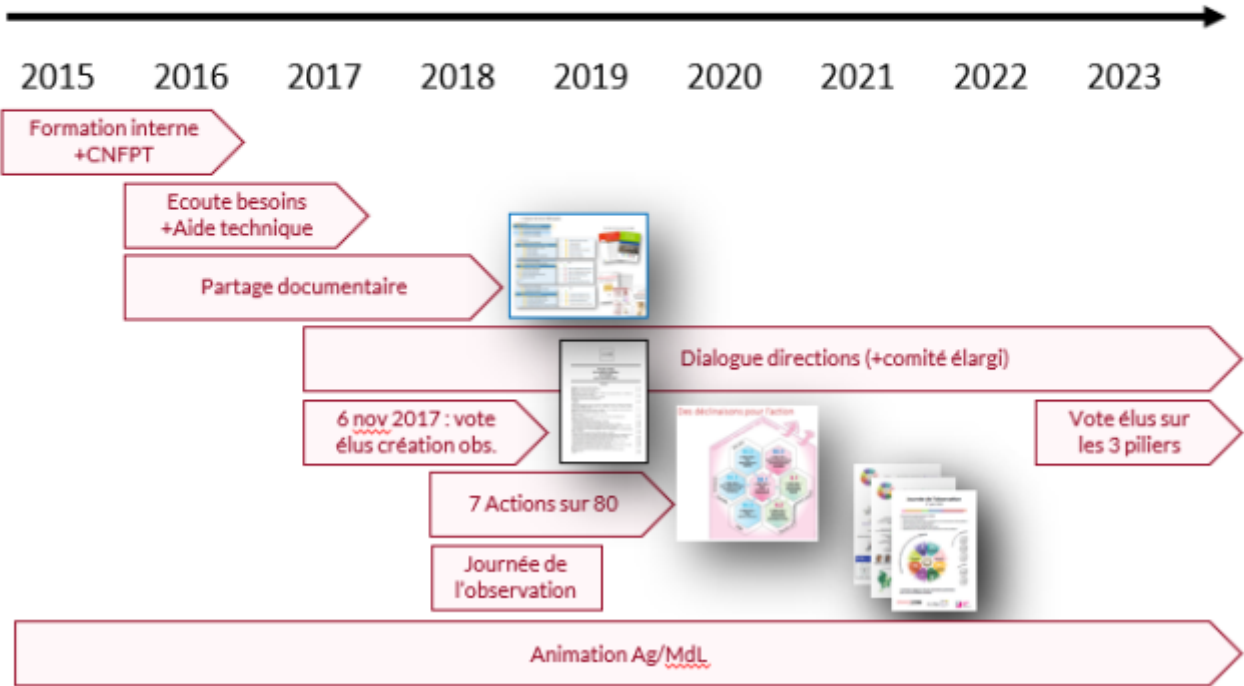
Le pilier Santé - Autonomie s'inscrit dans une démarche de partage des réflexions, des expérimentations et d'échanges autour de la connaissance des personnes âgées ou en situation de handicap, de celle des établissements ou structures d'accueil ou à domicile, des différentes prestations ou encore de la situation des aidants. Ce pilier comporte aussi des actions de promotion de la santé globale (santé environnement, santé mentale, dépistage organisé des cancers et actions de prévention...). Il est présidé par le Vice-Président Pascal Blanchard.

Le pilier Précarité - Inclusion s'attache à décrire les situations des personnes en situation précaire et leur trajectoire, les difficultés qu'elles rencontrent dans l'accès à leurs droits, les situations de vulnérabilité ou de violences (notamment intrafamiliales ou conjugales) auxquelles elles sont confrontées. Il est présidé par la Vice-Présidente Séverine Hémain.

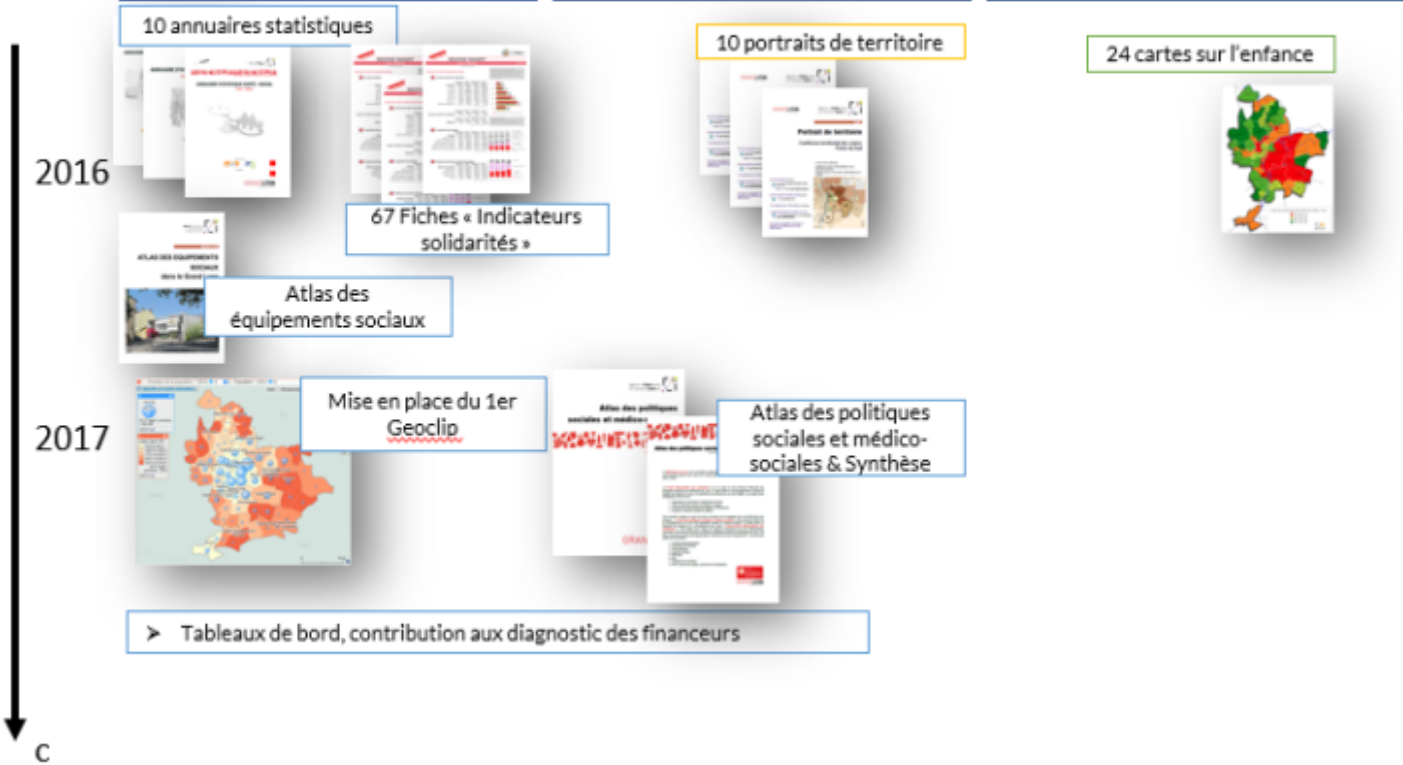
Chaque pilier produit sur son champ d'analyse des données et des études pour affiner la connaissance des territoires sur les évolutions des phénomènes constatés et pour en comprendre les mécanismes à l'œuvre, dans un objectif d'éclairer les politiques publiques de solidarité. Il s'intéresse également aux métiers du champ de l'action sociale et médico-sociale. Il diffuse des indicateurs utiles au suivi et à l'évaluation et vise à organiser des espaces d'échanges et débats, avec des personnalités issues du monde académique et les personnes concernées.

Il est prévu de mettre en place trois groupes de travail thématiques des violences faites aux femmes, du non-recours aux droits et de la précarité et de l'insertion des jeunes.

Animation



Outils statistiques Etudes transversales Etudes thématiques



Outils statistiques

Etudes transversales

Etudes thématiques

2018



Poster : établissements pour personnes âgées



Les bénéficiaires de l'APA

2019



Mise en place d'un espace ressources



Les revenus dans la Métropole de Lyon



Les travailleurs sociaux de polyvalence

Notes expresses de l'observatoire



Les modes d'accueil du jeune enfant

Actualisation 67 Fiches « Indicateurs solidarités »
Actualisation des annuaires statistiques

Télétravail et accueil du jeune enfant



2020

9 fiches Recensement de la population - Territoires de la Métropole de Lyon



Benchmark auprès de différents ODPE de France

L'aide sociale à l'enfance



Faire face aux violences conjugales



Améliorer la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées



La sous-déclaration des violences intrafamiliales

2021

10 portraits statistiques de territoire par CTM



Actualisation Atlas social et médico-social



Localisation et profil assistants familiaux



Poster collèges publics



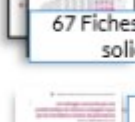
Atlas jeunesse Fiche synthétique



Le métier d'ass. familial : motivations et perceptions



67 Fiches « Indicateurs solidarités »



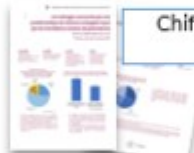
Les travailleurs sociaux de polyvalence



Recueil qualitatif activité sociale



Chiffres clés Violences conjugales



10 portraits de territoire par CTM



Perception du Plan canicule par les publics fragiles recevant des appels téléphoniques



Etat des lieux SAAD



Indicateurs sur la jeunesse, prévention spécialisée



L'observatoire partenarial de l'habitat a pour mission de centraliser, structurer, traiter et valoriser les données relatives au logement, à l'habitat et d'en faciliter l'accès. En fédérant un réseau de partenaires autour du partage d'une connaissance fine et territorialisée, il fournit un cadre de référence aux politiques publiques et aux documents de planification.

L'observatoire partenarial de l'habitat a été créé en 2010 pour suivre le PLH puis le PLU-H de la Métropole de Lyon. C'est une instance co-pilotée par la Métropole de Lyon (DHL), le Sepal en partenariat avec l'Etat et animée par l'Agence d'urbanisme. Le comité de pilotage politique est présidé de manière paritaire entre Renaud Payre, Vice-Président de la Métropole en charge de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville de Françoise Gauquelin, Présidente de Communauté de communes de la Vallée du Garon.

Un outil d'observation et d'aide à la décision

L'observatoire permet de suivre les dynamiques territoriales de l'habitat et du logement (gestion, actualisation de plus de 300 indicateurs, près de 175 indicateurs cartographiés, mise à disposition d'outils de consultation cartographiques et statistiques,, intégration annuelle de nouveaux indicateurs).

L'observatoire est un outil d'aide à la décision, il accompagne les acteurs locaux dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques de l'habitat, la production et la diffusion de connaissance, et permet le suivi des dynamiques territoriales de l'habitat. Enfin, c'est un lieu de développement et d'animation d'un réseau de partenaires.

Des analyses thématiques

L'observatoire produit pour le compte de ses partenaires, des analyses thématiques, des études issues d'enquêtes ou de traitements spécifiques de données afin d'améliorer la connaissance des acteurs locaux. Les productions se structurent autour de notes d'analyse valorisant les données statistiques (marchés immobiliers et fonciers, dynamiques

résidentielles) et mettent en perspective des problématiques spécifiques (lien emploi/logement, nouveaux modes de vie/modes d'habiter, vieillissement, logement des étudiants, enjeux du logement des familles...).

Un dispositif d'animation

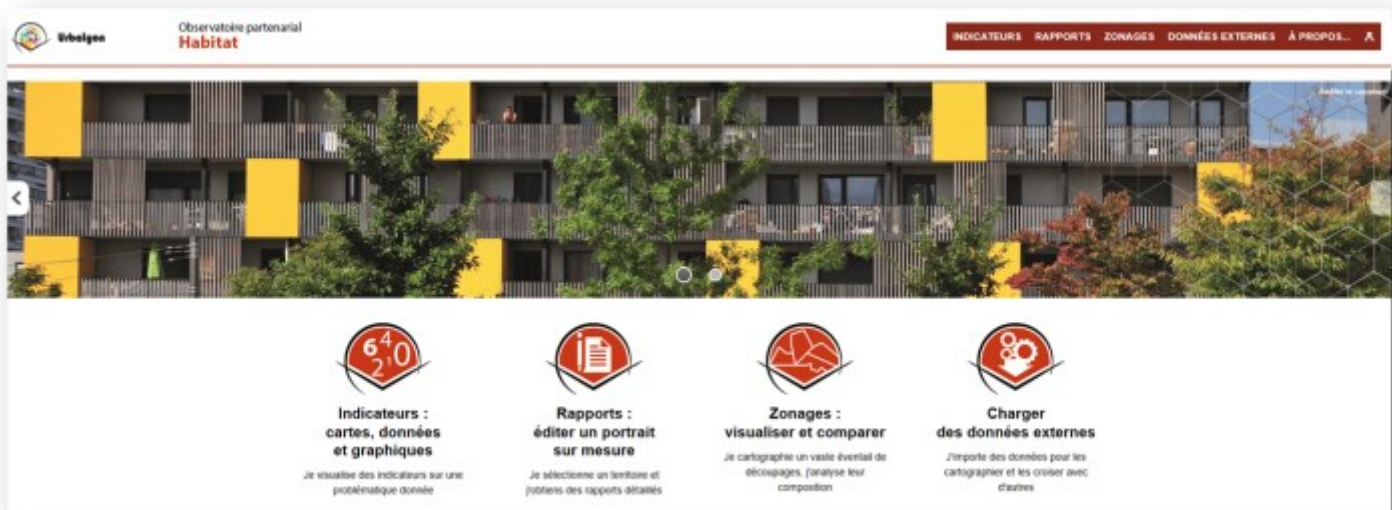
L'observatoire organise un atelier-débat une fois par an, regroupant des acteurs professionnels du logement et de l'habitat en table ronde afin d'échanger sur les enjeux qui impactent notre territoire. Le périmètre des invités varie selon le sujet retenu.

Il porte également des rencontres régulières en comité plus restreint au sein du Club Habitat. Celui-ci se réunit deux fois par an, animé par l'Agence d'urbanisme et présidé par le Président de l'Agende ou le Vice-Président de la Métropole en charge de l'habitat. Lors de ce comité, des professionnels et des acteurs politiques partagent leurs analyses de la conjoncture immobilière.

Soucieux de répondre aux besoins de ses partenaires, l'observatoire anime régulièrement des réunions d'échanges et de formation auprès des utilisateurs de l'outil de cartographie statistique Géoclip afin d'en améliorer l'usage et la prise en main.

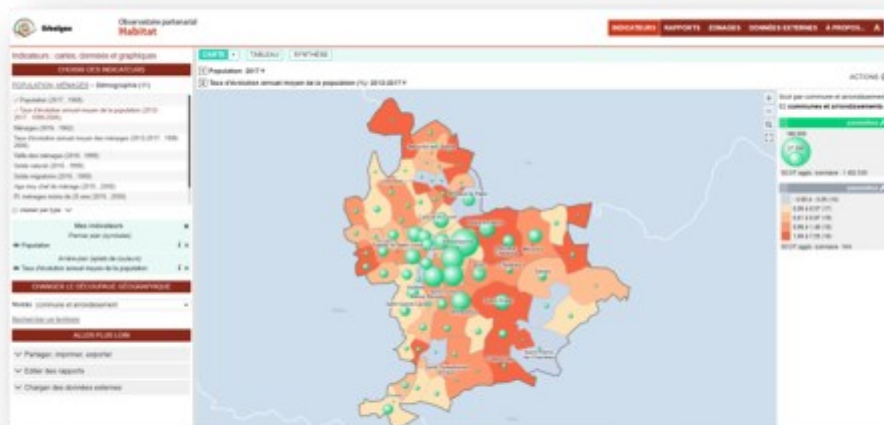
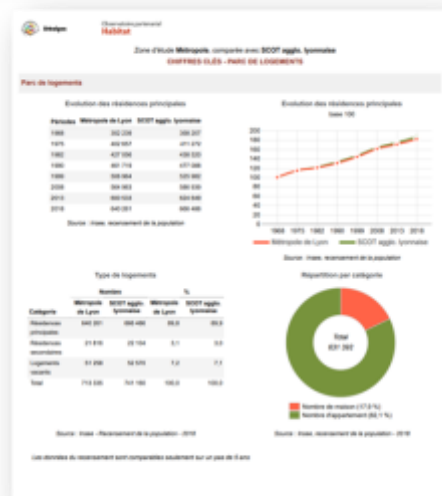
Un outil de cartographie statistique : Géoclip Air

Cet outil permet une consultation facilitée de l'ensemble des indicateurs qui y sont intégrés et mis à jour annuellement. Plus d'une centaine de cartes sont consultables et personnalisables. Toutes les données sont exportables pour être transformées en graphiques ou retravaillées selon les besoins de chacun.

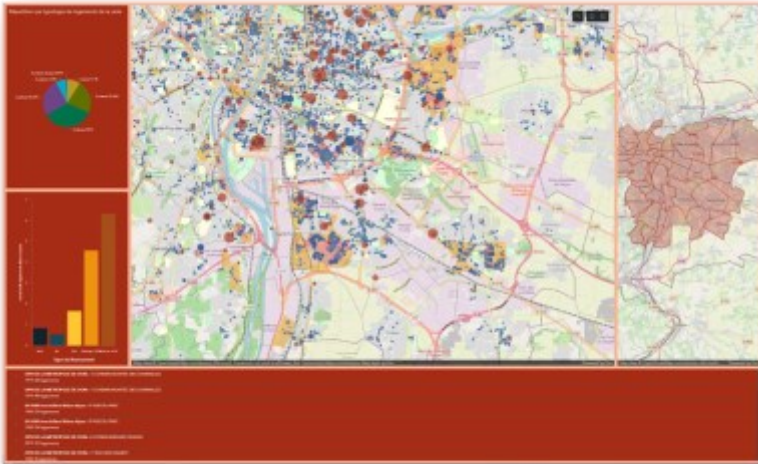


Des fiches méthodologiques de prise en main de l'outil sont disponibles ainsi que des formations dédiées régulières. L'outil est accessible via la création d'un compte via l'espace membre du site Internet de l'Agence. Il s'adapte aux besoins :

- réunion annuelle des utilisateurs ,
- actualisation des indicateurs : en 2022, intégration des indicateurs sur le parc de logements étudiants (nombre de places, types de résidences, gestionnaires, etc.), et refonte des indicateurs du Fonds de Solidarité Logement.
- mise à jour des portraits statistiques de territoires.



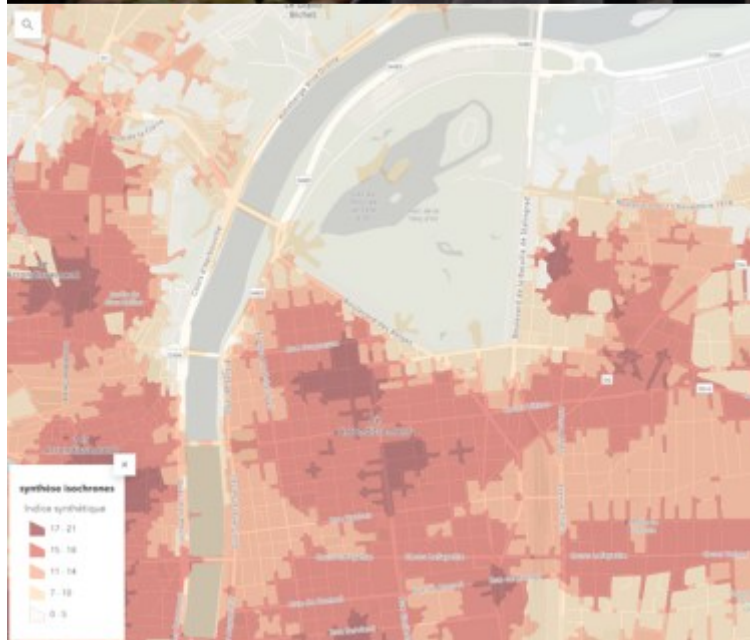
Capture d'écran de l'atlas du logement locatif social



Autres outils de connaissance et de suivi développés dans le cadre de l'observatoire de l'habitat

L'Atlas du logement locatif social a été totalement repris en main par l'Agence en 2022 et un nouvel applicatif a été créé (cf. Illustration ci-contre). Il permet de visualiser les programmes locatifs sociaux identifiés dans le Répertoire du parc locatif social (RPLS) à l'adresse, ainsi que le taux SRU à la commune issu de l'inventaire des logements sociaux réalisés pour l'application de l'article 55 de la loi SRU. Son accès est limité à la Métropole, l'Etat et les communes concernées.

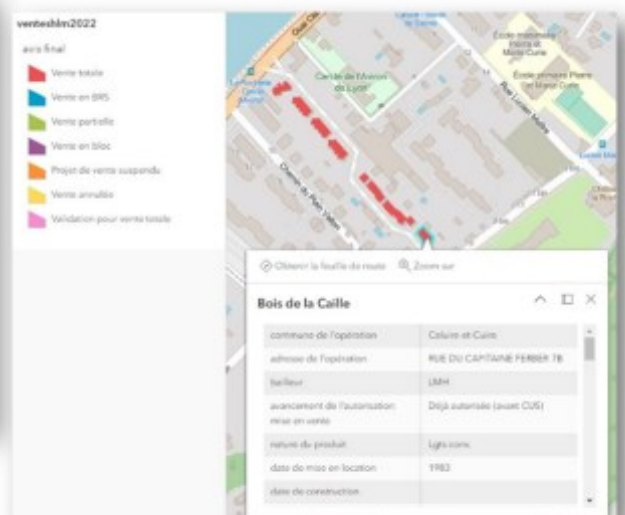
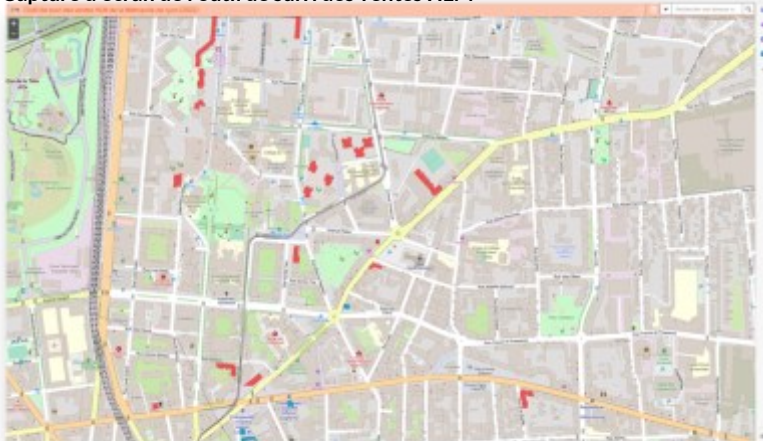
La cartographie de territoires favorables au vieillissement. Cet outil a été conçu en 2019 dans le cadre d'une commande du Pôle public de l'habitat, en lien avec la Charte de partenariat pour l'adaptation des logements. En 2021, il a basculé dans un format web-cartographique grand public (ArcGis Online) et des textes d'accompagnement ont été rédigés pour sa diffusion. En 2022, il a été mis à jour et diffusé auprès des utilisateurs au cours de deux sessions de présentation réalisées en partenariat avec la Métropole.



L'outil de suivi des ventes HLM a été élaboré en 2022 à partir des données fournies par la Métropole de Lyon. L'objectif est de permettre le suivi des ventes HLM dans le territoire des communes par le recensement des autorisations délivrées par la Métropole ainsi que le repérage des ventes effectives. Cet outil est à usage de la Métropole mais pourrait être adapté pour consultation des communes et bailleurs sociaux participants dans leur territoire respectif.

En 2022, a été mis en place un outil de suivi des logements BRS. Il se présente sous forme d'applicatif cartographique (cf. illustration ci-contre) permettant de suivre le développement des projets de BRS validés dans le territoire métropolitain. Il a été développé à partir des données fournies par la Métropole permettant la géolocalisation des projets validés. Son accès est limité à une liste d'utilisateurs transmise par la Métropole.

Capture d'écran de l'outil de suivi des ventes HLM



Capture d'écran de l'outil de suivi des logements BRS

Publication 2022 : quel habitat pour une métropole inclusive ?

Cette étude se base sur une enquête menée sur les mécanismes de l'inclusion par l'habitat à travers deux formes d'habitat : la pension de famille et l'habitat inclusif. La méthodologie d'enquête est centrée sur la parole d'acteurs et d'habitants :

- vingt entretiens réalisés auprès de professionnels de la pension de famille et de l'habitat inclusif ;
- trois groupes focus sur l'habitat inclusif se sont réunis : un atelier avec des professionnels, deux ateliers *in situ* avec des habitants (âgés et handicapés) ;
- visite de deux pensions de famille (visite des locaux et rencontre avec le personnel accompagnant et des résidents).

Plaquette « Déchiffrage » 2022

Il s'agit d'un livrable court et communicant réalisé tous les ans afin de mettre en avant les chiffres-clés présents dans le géoclip Habitat selon une thématique validée en comité de pilotage. En 2022, le quatrième numéro a porté sur les volumes et les prix des transactions immobilières dans le territoire du Sepal.

Travaux menés en 2022 sur le sans-abrisme

En lien avec la Métropole, l'Agence a apporté un appui à la Maison de la veille sociale du Rhône (MVS) dans le cadre de sa mission d'observation du sans-abrisme :

- consolidation des données et production d'indicateurs ;
- appui à l'analyse des dynamiques à l'œuvre ;
- co-production du rapport annuel de la MVS ;
- proposition d'une méthode pour l'animation du groupe de travail piloté par la MVS (focus thématique annuel).

Organisation du 9^e atelier-débat le 10 octobre 2022 : l'accès au logement des jeunes ménages : un début de parcours sous contrainte ?

- Mise en perspective des résultats de recherche sur les trajectoires patrimoniales par Loïc Bonneval
- Partage des éléments de cadrage de l'observatoire sur les attentes et choix résidentiels des jeunes adultes en lien avec la publication de l'observatoire 2021
- Animation d'une table-ronde pour croiser les regards et partager les éléments de diagnostic, les leviers de l'action publique et les dispositifs d'accompagnements

Le Club Habitat

Animation par l'observatoire d'un cercle de professionnels de l'habitat et du logement permettant des échanges et des débats autour de la conjoncture immobilière du territoire. Deux rencontres ont eu lieu en 2022 le 26 mai et le 7 novembre.

Communication

- Une page du site Internet de l'Agence est dédiée aux publications de l'observatoire. Elle est mise à jour tout au long de l'année : <https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-habitat>
- Des lettres d'information sur les actualités de l'observatoire sont envoyées aux partenaires sous forme de « flash mail » tous les deux mois environ
- Poursuite en 2022 de la revue de presse mensuelle sur les sujets habitat élaborée par le service documentation de l'Agence. Pour la recevoir, l'inscription se fait directement auprès de la documentaliste de l'Agence à l'adresse : v.pelot@urbalyon.org



Pour en savoir plus

Animation : Anne Francioso

L'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) de la Métropole de Lyon

183 000

Etudiants dans la métropole de Lyon



335

Résidences dédiées en 2022

37 800

Places étudiantes



394€ à 572€

De loyer mensuel pour un T1



+ 6 000

Places supplémentaires prévues d'ici 2027

Pour en savoir plus

Animation : Nicolas Chausson

La double démarche de l'OTLE

- Renseigner des indicateurs nationaux communs à tous les OTLE de France
- Au niveau local, renseigner les partenaires sur l'adéquation offre/demande.

En 2022, les travaux de l'OTLE ont permis de poursuivre et de consolider la connaissance du parc dédié aux étudiants, de géo-référencer ce parc dédié et d'alimenter le géoclip et de réaliser une publication sur les niveaux de loyers en résidence étudiante. Enfin, l'OTLE était présent à la journée de rencontre des OTLE de juin 2022 et a participé au suivi du Plan 60 000 de l'Etat avec les OTLE de Saint-Etienne et de Grenoble.

Le coût d'un logement étudiant en résidence : approche comparée des loyers et des services proposés par les gestionnaires

Après une première publication centrée sur les principaux chiffres clefs du logement dédié

Publication 2022



aux étudiants dans la métropole de Lyon, l'Agence d'urbanisme s'est intéressée au coût que représente un logement pour un étudiant. Pour cela elle a mené une enquête auprès de l'ensemble des gestionnaires au cours de l'année 2022. Cette enquête a permis de collecter des informations détaillées sur les places proposées aux étudiants : typologies, niveaux de loyers, services proposés.

Loin d'être uniformes, les niveaux de loyers et de services proposés varient d'une résidence à l'autre, avant tout en fonction des gestionnaires. L'effet localisation ne semble pas jouer comme dans le parc classique, c'est la proximité des lieux d'enseignement et l'accessibilité aux transports en commun qui impactent les loyers.

Plus de 37 000 places dédiées aux étudiants comptabilisées en 2022

Par rapport à 2021, le parc dédié aux étudiants a progressé de près de 5% avec 1 692 places supplémentaires pour un total de 37 800 places représentant 35 892 logements. L'offre sociale est la plus étoffée. Le nombre de résidences est passé de 326 en 2021 à 335 en 2022. Le renforcement de l'offre s'est concentré principalement dans les arrondissements lyonnais.

Il est estimé que près de 88 000 étudiants sont logés dans le parc privé diffus. Pour un étudiant, le choix d'une solution logement dépend largement de ses moyens financiers et des possibilités d'hébergements offertes. Pour les étudiants décohabitants, le coût financier varie fortement en fonction du mode de décohabitation. Il apparaît :

- modéré si l'étudiant loge dans un logement conventionné ;
- assez élevé s'il est logé dans un internat ou un FJT ;
- onéreux s'il réside dans une résidence service ou le parc privé diffus.

Dans la métropole, environ un tiers des étudiants aurait un loyer gratuit à symbolique, moins d'un sur neuf un loyer modéré à assez élevé et plus de la moitié, un loyer qui peut être considéré comme onéreux.

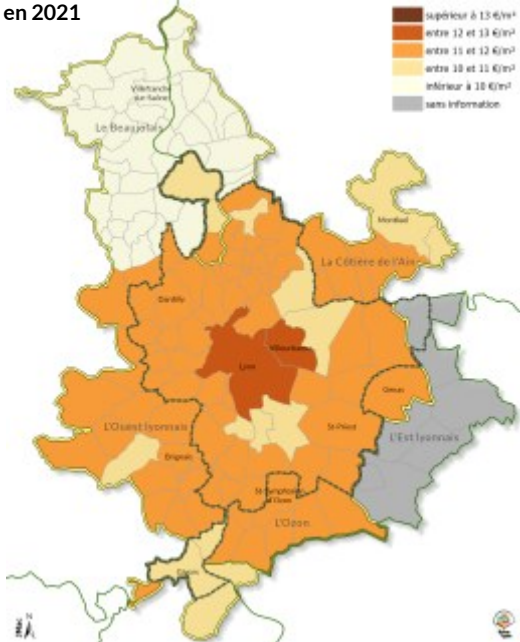
L'observatoire local des loyers de l'agglomération lyonnaise

Les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise

L'observatoire local des loyers s'inscrit dans le réseau national des observatoires animé par l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil) et l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (Olap), sous l'égide du ministère chargé du logement. Les statistiques sont élaborées selon une méthode commune validée par un comité scientifique indépendant.

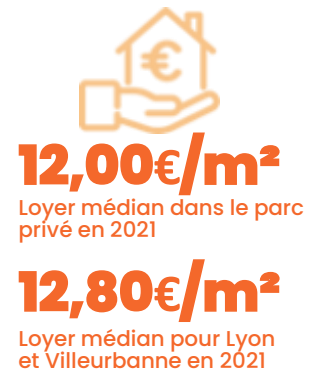
Comme chaque année, en 2022, l'OLL a publié les résultats de l'enquête loyers de 2021. Les résultats de cette enquête ont été établis à partir d'un échantillon de 28 726 logements locatifs privés dont 1 463 en gestion directe et 27 263 en gestion déléguée à un professionnel. Seuls les résultats établis à partir d'au moins cinquante références sont présentés dans la publication. Cette enquête couvre un large territoire comprenant la métropole de Lyon et une partie du département du Rhône. Elle permet de bénéficier d'une bonne connaissance de la réalité du marché locatif privé, d'être transparent (pour les collectivités, les professionnels, les associations et le grand public) et de faciliter les réflexions sur la politique de l'habitat.

Niveaux de loyers médians par zones de l'OLL en 2021

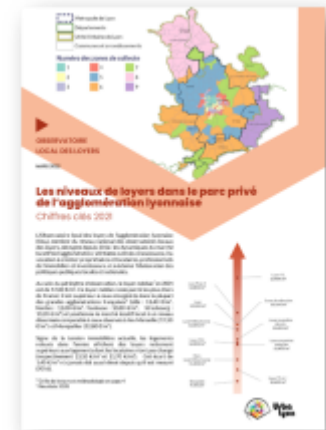


INTER-OBS/BILAN 2022

Publication détaillée des résultats 2021



Publication synthétique



En 2022, ont été réalisés :

- une publication détaillée des résultats et une version synthétique ;
- une plaquette grand public envoyée à toutes les personnes ayant répondu à l'enquête téléphonique ;
- une vingtaine de retours personnalisés aux professionnels via un quatre pages « confidentiel » (le parc de chaque professionnel comparé à l'ensemble du parc observé) et un poster des chiffres clés ;
- l'alimentation du site national de l'Anil avec les données pour le territoire de l'OLL de l'agglomération lyonnaise.

Pour en savoir plus

Animation : Yann Nedellec

Créé en 2007, l'observatoire des mobilités réunit les principaux acteurs de la mobilité de l'aire métropolitaine. Il est une scène d'échanges, de production et de partage de connaissances sur les pratiques de mobilités, mises à disposition des partenaires par différents canaux : publications annuelles, outils en ligne, temps forts. L'observatoire bénéficie, depuis 2022, d'un portage politique.

Outil d'analyse et de partage des tendances de mobilité

En s'appuyant sur un socle d'indicateurs, issus de données nationales ou locales, l'observatoire produit et partage annuellement des connaissances sur les pratiques et offres de mobilité à l'échelle de l'aire métropolitaine.

Par le biais de publications annuelles sur des thèmes choisis par le partenariat, l'observatoire traite les tendances de mobilité grâce au travail d'expertise de l'Agence, qui collecte, produit, analyse et valorise la donnée. L'observatoire mutualise également des données socles, allant du recensement de la population Insee aux Enquêtes Déplacements (EDGT), en passant par les données mises à disposition par les partenaires sur leurs réseaux et infrastructures à partir desquelles l'Agence a notamment conçu, en 2020, un indicateur multimodal.

Les productions de l'observatoire ciblent un public large, composé principalement d'élus et de techniciens des collectivités, spécialistes ou non de la mobilité.

En 2022, l'observatoire a été mobilisé pour examiner comment le lien entre lieu de résidence et lieu de travail a évolué dans le temps, et comment encore aujourd'hui les migrations résidentielles contribuent à la structuration du territoire et à la mobilité quotidienne des habitants.

Une gouvernance politique pour l'observatoire

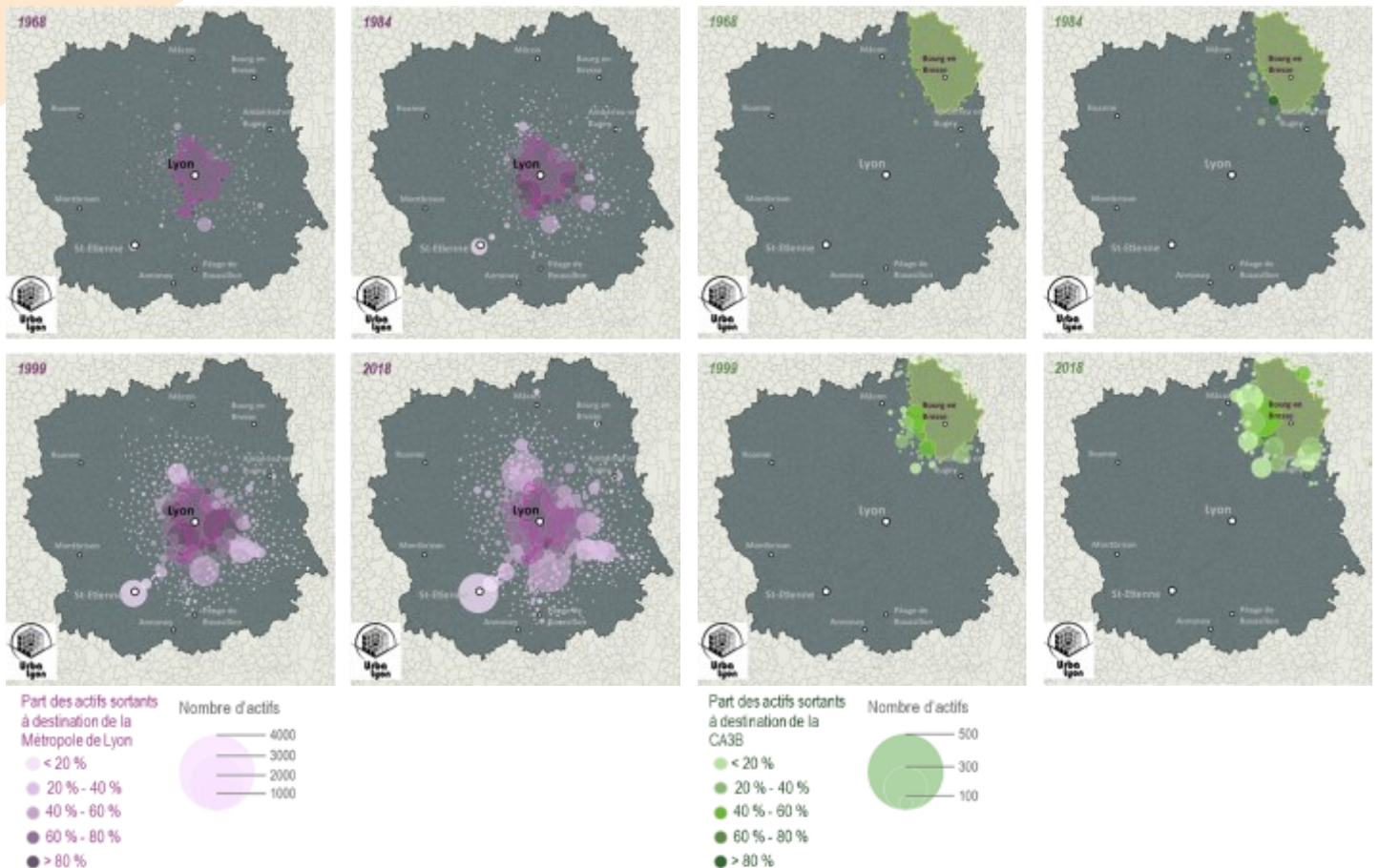
L'observatoire est piloté par deux élus référents : Mme Karine Lucas, au titre du SMT AML, et M. Jean-Charles Kohlhaas, au titre de la Métropole de Lyon.

Le partenariat se compose des structures fondatrices du dispositif et d'autres partenaires de l'Agence, associés au titre du socle du programme de travail annuel :

- Métropole de Lyon
- Sytral Mobilités
- Etat (DDT 69)
- Syndicat métropolitain des transports de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML)
- Sepal
- Villes de Lyon et Villeurbanne
- Capi
- Vienne Condrieu Agglomération

En 2022, l'observatoire a tenu son premier temps fort, qui sera sanctuarisé annuellement pour réunir autour de la thématique de l'année les élus référents, les membres du partenariat, les territoires membres, etc.

Evolution du nombre et de la part des actifs sortants à destination des périmètres actuels de la métropole de Lyon et de la CA3B, entre 1968 et 2018 — « Migrations résidentielles et quotidiennes », UrbaLyon, 2022



Les publications annuelles entre 2007 et 2022

- 1 • Transports et déplacements, **chiffres-clés 2008**
- 2 • Les déplacements **intermodaux**
- 3 • Les **distances** de déplacement
- 4 • Le **vélo** dans les déplacements quotidiens
- 5 • Le **trafic routier** en agglomération lyonnaise
- 6 • Transports et déplacements, **chiffres-clés 2010**
- 7 • Les déplacements **domicile-travail**
- 8 • Le **stationnement** dans l'agglomération lyonnaise
- 9 • La **marche** à pied
- 10 • **Transports collectifs** et desserte des territoires
- 11 • Le **covoiturage** dans l'aire métropolitaine lyonnaise
- 12 • La marche et les déplacements de **proximité**
- 13 • La **baisse de mobilité** dans l'agglomération lyonnaise
- 14 • Liens Métropole de Lyon et territoires voisins en **TC interurbains**
- 15 • La **voiture** dans l'aire métropolitaine lyonnaise
- 16 • Transports et déplacements, **chiffres-clés 2019**
- 17 • Le **vélo**, évolutions des pratiques et potentiels
- 18 • Des déplacements **générés** dans la métropole de Lyon
- 19 • Mobilité et Covid, l'avènement du **télétravail**
- 20 • **Migrations** résidentielles et quotidiennes

Les derniers travaux de l'observatoire

Mobilité et Covid : l'avènement du télétravail (2021)

La crise sanitaire a profondément affecté nos mobilités quotidiennes. Jusqu'alors assez confidentiel, le télétravail s'est imposé par nécessité puis par choix à une partie des actifs, principalement cadres et professions intermédiaires.

L'observatoire a examiné l'impact de la pratique sur la demande quotidienne de déplacements liés au travail. L'étude s'intéresse en particulier aux actifs entrant ou sortant de la métropole pour aller travailler, compte tenu du potentiel que cette cible représente en termes de kilomètres et d'énergie économisés.

Les résultats obtenus montrent que l'impact d'une journée télétravaillée par semaine représente une économie potentielle de près de deux millions de km par jour.

Exemples de publications de l'observatoire

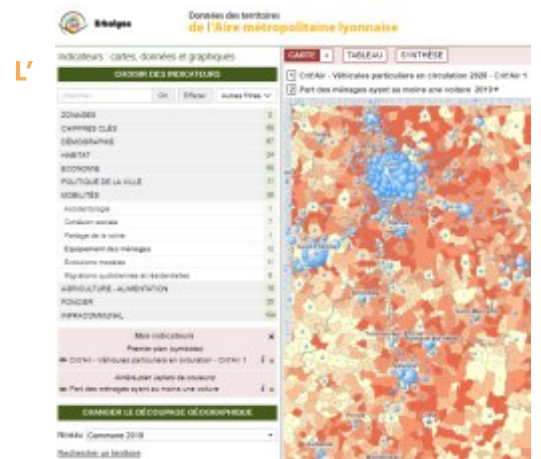


Les données de l'observatoire sur géoclip (2022)

Les indicateurs de l'observatoire mobilités sont disponibles sur l'outil géoclip : accidentologie, partage de la voirie, équipement des ménages, évolutions modales, migrations quotidiennes, etc.

Vous pouvez accéder à l'outil géoclip métropolitain en vous connectant à l'espace membres du site Internet de l'Agence ("accès membre" dans l'en-tête). Géoclip vous permettra d'accéder à de nombreux indicateurs cartographiés à différentes échelles (communes, EPCI, Iris, etc.) pour l'ensemble du périmètre du carré métropolitain.

L'outil Géoclip



Le vélo et ses potentiels (2020)

Durant ces quinze dernières années, le vélo n'a cessé de marquer sa présence dans l'agglomération lyonnaise. Cette publication de l'observatoire propose une analyse de l'évolution des pratiques en expliquant en particulier le paradoxe d'une part modale qui n'avait que peu évolué lors de sa dernière évaluation en 2015, alors que les données de comptage sont marquées par une forte croissance.

A travers l'examen spécifique de la population de l'aire métropolitaine lyonnaise réalisant l'ensemble de ses besoins de déplacements dans une proximité relative, cette publication propose une analyse du report potentiel d'une partie des déplacements automobiles vers une mobilité vélo.

indicateur multimodal (2021)

L'observatoire s'est vu confié en 2020 la mission de concevoir un indicateur multimodal de suivi de l'usage des modes dans l'agglomération lyonnaise (voiture, transports collectifs urbains, vélo).

Cet indicateur se singularise par le fait qu'il est attaché à des repères géographiques : un cordon en hypercentre et un autre autour du centre permettant les comparaisons entre modes. Le troisième cordon ceinturant l'agglomération permet le suivi du trafic routier uniquement.

Les données recueillies et traitées illustrent la baisse tendancielle du trafic routier au niveau de ces trois cordons. Sur les cordons hypercentre et centre, cet indicateur pointe par ailleurs la progression forte de l'usage des transports collectifs et du vélo.



Des déplacements genrés dans la métropole de Lyon (2021)

Construction sociale des rapports entre les sexes, la notion de genre attribue certains rôles aux femmes et aux hommes. Les premières sont ainsi fréquemment en charge des activités domestiques tandis que les seconds investissent davantage la sphère professionnelle. Ces schémas produisent des stéréotypes souvent intériorisés et nourrissent des mécanismes d'autocensure et/ou des comportements d'évitement qui tendent à maintenir les femmes dans des positions subalternes.

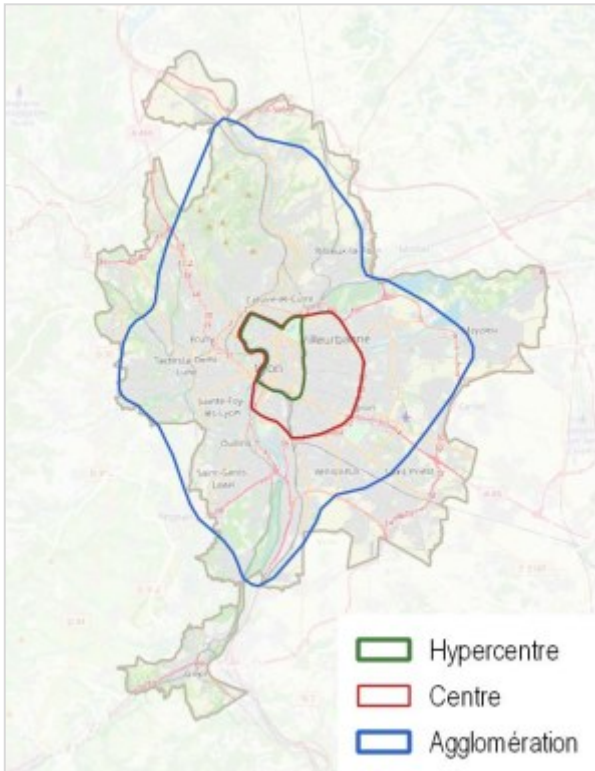
Enfin, pour la période concernée par les mesures sanitaires en lien avec la crise covid, l'indicateur permet de mesurer l'impact de l'évolution sur l'usage des trois modes concernés, avec notamment, le recul des transports collectifs urbains et le développement très important de l'usage du vélo.



En dépit des évolutions sociétales et d'une plus grande implication des hommes dans la vie familiale, ces phénomènes ont pour l'instant toujours un impact sur les emplois du temps et les façons de se déplacer.

Cette publication identifie et analyse l'influence de la dimension de genre sur nos pratiques de mobilité, pour une approche plus inclusive et juste des femmes et des hommes dans l'espace public au quotidien.

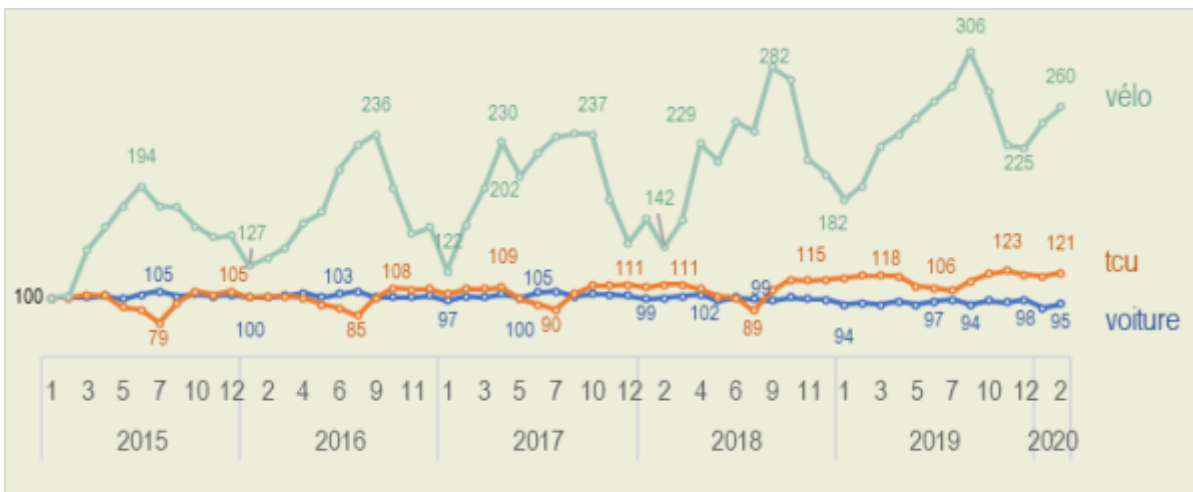
Délimitation géographique des trois cordons de l'indicateur multimodal



Les élus référents de l'observatoire, Karine Lucas et Jean-Charles Kohlhaas



Dynamiques des différents modes pour le cordons centre entre 2015 et 2020



Pour en savoir plus
Animation : Bruno Balmot

Depuis 2021, l'Observatoire métropolitain des transitions et de la résilience (OMTeR) continue sa refonte avec le développement des huit transitions thématiques inspirées des objectifs du développement durable. Elles constituent une grille d'analyse qui permet de comprendre les dynamiques du territoire, d'identifier les vulnérabilités et de mesurer leur progrès. Ces vulnérabilités sont liées aux grandes perturbations, au changement climatique, à l'effondrement de la biodiversité et aux tensions croissantes sur les ressources.

Date de création :
2021

**Périmètre d'observation/
de compétence**

Échelles d'observation : métropole, conférences territoriales des maires, communes et territoires voisins sous influence métropolitaine (aire d'influence, carré métropolitain).

Complémentaire de l'Observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation (Opeana) qui à d'autres échelles d'observation

La gouvernance

L'observatoire est porté politiquement par Jérémy Camus, Vice-président à l'Agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire.

Un comité de pilotage technique

L'OMTeR est piloté au sein de la délégation Transition écologique et énergétique de la Métropole de Lyon, par Aurore Cambien, Anouk Desouches sous la direction de Karine Labert.

Un nouveau cadre d'observation

La Métropole de Lyon a engagé avec l'Agence d'urbanisme une refonte de son observatoire développement durable dans son territoire. Cet observatoire s'inscrit dans le renouvellement de la stratégie de développement durable de la Métropole de Lyon autour des notions de soutenabilité, de transition, de résilience du territoire et de santé environnementale.

La première année a été consacrée à la définition du processus méthodologique sur lequel repose la refonte de l'observatoire et la validation de cette méthode par son application sur deux des huit transitions : celles-ci forment le cadre d'observation. Une fois la méthodologie stabilisée, elle a vocation à être déployée sur les autres transitions en 2023 et 2024.

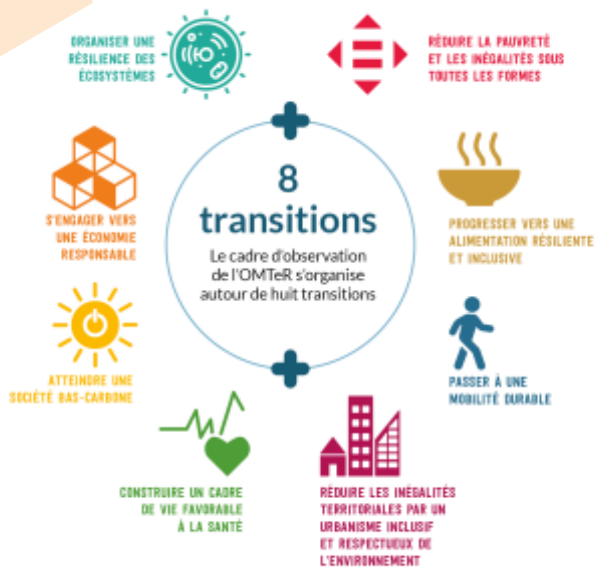
Pour mieux comprendre ce nouveau dispositif, une synthèse a été élaborée pour mieux saisir la démarche, le nouveau cadre d'observation et la méthode déployée.



La contribution de l'OMTeR au rapport Transition et résilience

Une des missions de l'observatoire consiste en une compréhension approfondie des dynamiques de résilience du territoire. C'est ainsi que l'OMTeR a contribué à la définition, au calcul et à l'analyse des indicateurs du tableau de bord du rapport Transitions et résilience de la Métropole (ancien rapport développement durable) mis à jour annuellement. Il tient désormais lieu de rapport du développement durable.





Deux transitions pour débiter l'observatoire

En 2022, a été mise en place la méthode élaborée pour l'observatoire afin d'étudier les transitions. Les transitions : « Passer à une mobilité durable » et « Progresser vers une alimentation résiliente et inclusive » ont été retenues. Ce choix est lié à l'existence de deux observatoires dédiés au sein de l'Agence d'urbanisme : l'Opeana et l'observatoire des mobilités. Cela a favorisé l'utilisation des données, des indicateurs et a permis les échanges réguliers avec les responsables de ces observatoires qui ont facilité la mise en place de la nouvelle méthode. Le choix de ces deux transitions est également lié aux engagements forts de la Métropole de Lyon dans ces deux thématiques. La transition vers une mobilité durable et une alimentation résiliente sont deux aspects importants de la transition écologique et sociale que la Métropole a engagée depuis 2020. Les deux sont liées, car elles ont des impacts environnementaux importants et sont nécessaires pour améliorer la qualité de l'air et la santé des habitants.



Documents 2023, Consultables

INTER-OBS/BILAN 2022

Des ateliers d'experts pour orienter la réflexion sur les transitions

L'application de la méthode d'étude a été l'occasion de rassembler des experts sur les thématiques de mobilité et d'alimentation appartenant à différents organismes : la Direction de la prospective et du dialogue public (DPDP) et d'autres services de la Métropole de Lyon, des chercheurs et l'Agence d'urbanisme. Deux ateliers en présentiel ont permis des moments de rencontre, de partage et d'échanges riches sur ces différentes thématiques. De plus, les différents points de vue des experts ont permis une réflexion enrichissante pour élaborer chaque transition. Ils ont proposé des indicateurs adéquats pour chaque transition du point de vue de la résilience et de la justice sociale.

Suite à ces ateliers deux études seront disponibles sur le site de l'Agence d'urbanisme en 2023.



Pour en savoir plus

Animation : Carolina Bello

OBSERVATOIRE

Villeurbanne

Cet observatoire permet aux élus d'avoir une fois par an un panorama de la situation économique sur Villeurbanne et de suivre son évolution.



Document synthétique

Le sommaire

- Population et logements
- Economie et emploi
- Insertion et accès au marché du travail
- Géographie prioritaire
- Analyse par quartier

Présentation des documents

La 24^e publication de l'observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion présentée en 2023 comporte des informations pour une connaissance du territoire de la ville de Villeurbanne. Elle permet également de suivre les politiques publiques.

Sur presque soixante-dix pages, des données chiffrées issues de différentes sources (Insee, Impôt, Caf, Acof-Urssaf, etc.) sont recoupées et analysées. Elles permettent aux acteurs locaux de mieux connaître la situation du territoire et son évolution.

Villeurbanne est en pleine mutation. Plusieurs projets sont en cours. L'observatoire du développement économique, de l'emploi, de l'insertion, par ses publications annuelles, a pour objectif de suivre la dynamique territoriale et si possible d'alimenter les réflexions stratégiques de la commune.

Un document synthétique

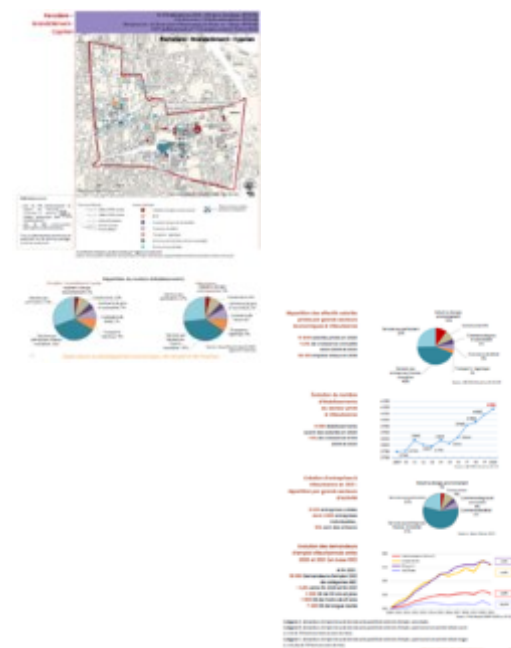
Un temps d'animation pour définir les objectifs du document a permis de bien clarifier la proposition faite aux élus villeurbannais et aux techniciens de la Ville. Un travail important a été réalisé sur l'inventaire des établissements par quartier de référence avec une cartographie pour chaque territoire. Une fiche d'identité a été produite pour chaque quartier avec les éléments à retenir en termes de tissu économique, d'emploi, de chômage.

Un document chiffres - clés

La publication d'un document simplifié de quatre pages, intitulé Chiffres-clés, accompagne le document synthétique. Elle permet de retrouver les données essentielles de la publication.



Chiffres clés



Pour en savoir plus

Animation : Biravong Tanovan

OBSERVATOIRE

Grand Bourg Agglomération

Pour sa deuxième année d'existence, l'observatoire s'est enrichi grâce aux réflexions menées dans le cadre de groupes thématiques et à l'ajout de nouveaux indicateurs dans l'outil géoclip.

Pour sa deuxième année d'existence, l'observatoire s'est enrichi grâce aux réflexions menées dans le cadre de groupes thématiques et à l'ajout de nouveaux indicateurs dans l'outil géoclip.

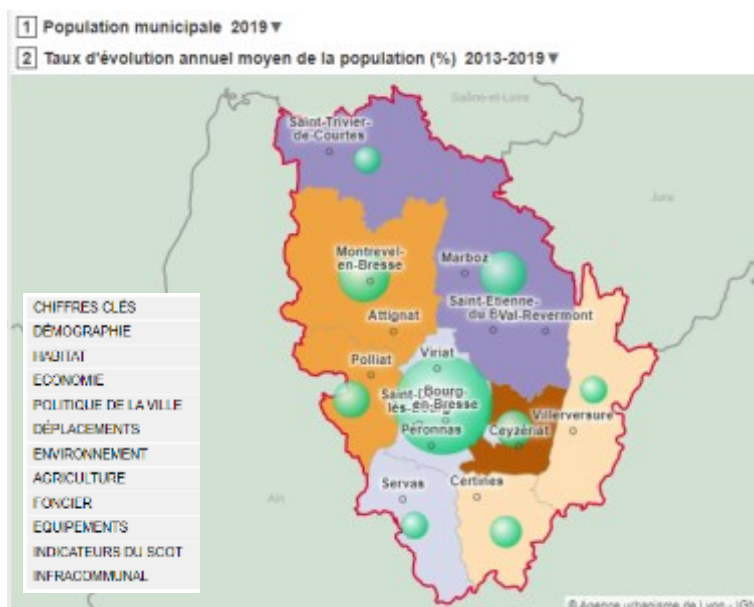
Une application geoclip qui s'enrichit

Près de 400 indicateurs sont désormais disponibles à différentes échelles allant des quartiers Iris de l'Insee (centaine d'indicateurs) aux conférences territoriales en passant par les communes et les bassins de proximité de Grand Bourg Agglomération. Cet outil essentiellement alimenté par des données capitalisées au centre de données de l'Agence d'urbanisme (démographie, logement, emploi, chômage, démographie médicale, agriculture, sport...) a vocation à être encore enrichi de données fournies par Grand Bourg Agglomération et ses partenaires.

Les rapports statistiques constituent une nouveauté en 2022 et permettent à l'utilisateur (élu, technicien) d'éditer les chiffres-clés utiles au suivi du projet de territoire sur le périmètre de son choix et de le comparer à l'agglomération dans son ensemble. Les rapports contiennent une trentaine d'indicateurs sélectionnés par le groupe de travail dédié au suivi du projet de territoire. De nouvelles données viendront prochainement compléter la palette d'indicateurs qui prend la forme de graphes ou de tableaux et dans lesquels des évolutions sont disponibles.

Six groupes thématiques pour partager et approfondir les connaissances

Animés par les experts thématiques de l'Agence, auprès des professionnels concernés au sein de la collectivité, ces ateliers ont créé une dynamique collective autour de l'observatoire. Les thèmes traités ont été les suivants : économie, habitat, services aux habitants, déplacement, agriculture et indicateurs de suivi du projet de territoire. L'objectif de ces ateliers était d'identifier les statistiques et les indicateurs pertinents pour accompagner, évaluer et orienter les politiques et les actions de l'agglomération afin de concrétiser le projet de territoire (2018-2025). De nombreux indicateurs ont été rajoutés dans géoclip à l'issue des ateliers.



Pour en savoir plus

Animation : Patrick Brun

L'observatoire de Vénissieux permet à la Commune d'ajuster ses diagnostics territoriaux et de faire des choix en matière de politique locale.

Grâce à son approche multithématique, il offre aux élus et aux techniciens de la Ville une lecture à la fois synthétique et assez complète du territoire.

En 2022, l'actualisation de l'observatoire dans sa version multithématique des années précédentes s'enrichit par une approche davantage sociale d'insertion et d'accès à l'emploi, des jeunes Vénissiens en particulier.



La publication de 2022 dresse le bilan socio-économique de la commune et son évolution.

Elle se concentre davantage sur la dynamique de l'emploi dans le territoire, le chômage, et l'insertion des Vénissiens.

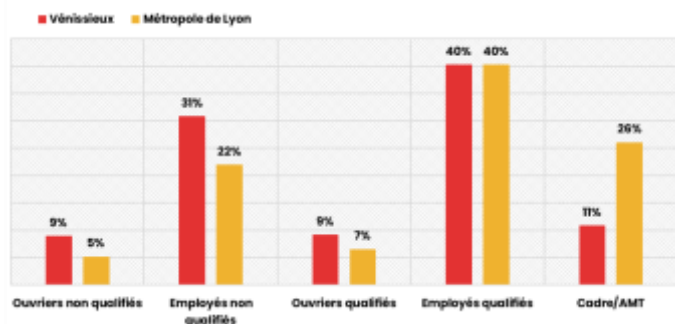
L'emploi, le chômage, les recrutements, les entrées en formation constituent les principaux thèmes de la publication.

Elle vient enrichir les publications précédentes qui sont davantage multithématiques.

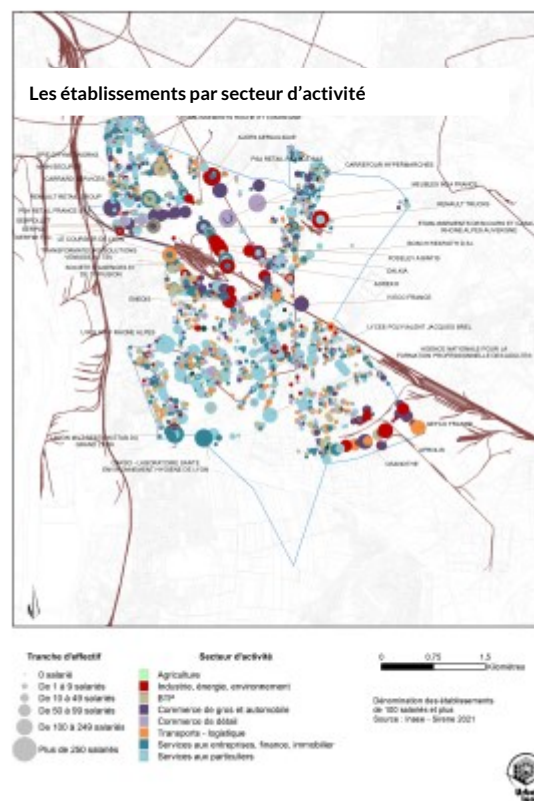
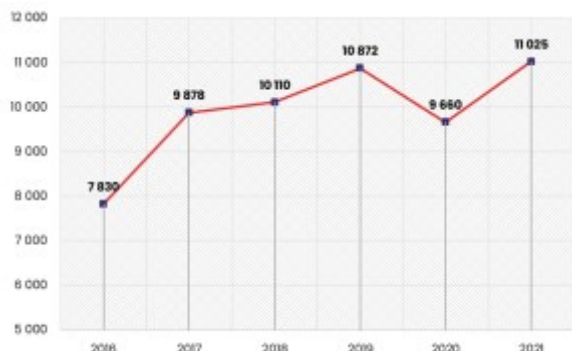
Le sommaire

- **Emploi – recrutements**
- Emploi salarié privé
- Tissu économique
- Recrutements
- Economie sociale et solidaire
- **Chômage**
- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
- L'ensembles de bénéficiaires du RSA
- Demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA
- Demandeurs d'emploi résidents des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)
- **Entrée en formation**
- **Mission locale, clauses d'insertion, structures d'insertion par l'activité économique : bilan 2021**

Répartition des demandeurs d'emploi par niveau de qualification



Nombre de recrutements à Vénissieux de 2016 à 2021



Pour en savoir plus

Animation : Salah Jallali

OBSERVATOIRE Saint-Priest

En 2022, l'observatoire de Saint-Priest permet de disposer d'un outil statistique fournissant les principales informations thématiques à l'échelle des conseils de quartiers.

L'outil géoclip

L'observatoire propose 184 indicateurs construits à partir du potentiel du centre de données de l'Agence, et qui en 2023 s'étoffera d'indicateurs de la Collectivité.

Ces indicateurs sont proposés à l'échelle des Iris et des conseils de quartiers. Ils ont fait l'objet de commande de données sur des périmètres à façon.

Géoclip permet aux techniciens un accès à des données cartographiées ainsi qu'à des rapports statistiques sur les conseils de quartiers.

Indicateurs : cartes, données et graphiques
Je visualise des indicateurs sur une problématique donnée

Rapports : éditer un portrait sur mesure
Je sélectionne un territoire et j'obtiens des rapports détaillés

Zonages : visualiser et comparer
Je cartographie un vaste éventail de découpages, j'analyse leur composition

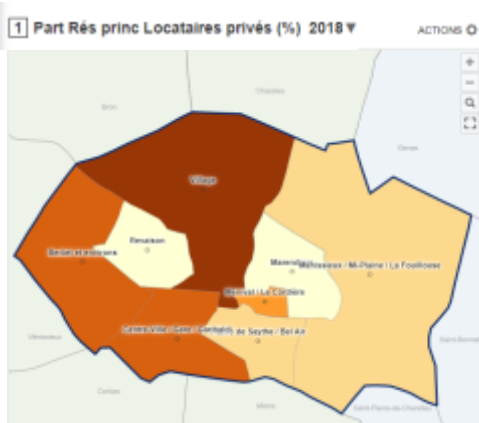
Charger des données externes
J'importe des données pour les cartographier et les croiser avec d'autres

Indicateurs : cartes, données et graphiques

CHOISIR DES INDICATEURS

Chercher...

CHIFFRES CLÉS	
Démographie / Population	104
Ménages	46
Logements	21
Précarité - Revenus	34
Chômage	2
Actifs	12
Emplois - Formation	17
Santé	22
Équipements	18



Métropolitain des sports

L'objectif de l'observatoire métropolitain des sports est d'être un outil d'aide à la décision pour la Métropole de Lyon et les autres acteurs locaux de la politique sportive (communes, Etat...). Le socle de cet observatoire se base sur un outil cartographique dynamique élaboré à partir du Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique (RES) du ministère des Sports.

Cet outil intègre :

- un référentiel de l'ensemble des équipements géolocalisés à l'adresse,
- des fiches « détail » par équipement intégrant l'ensemble des informations issues du RES,
- des cartographies analytiques basées sur les taux d'équipement et les taux de licenciés par discipline,
- des fiches de synthèse par territoire « Conférence territoriale des maires » intégrant l'ensemble des informations (équipements, clubs, licenciés).

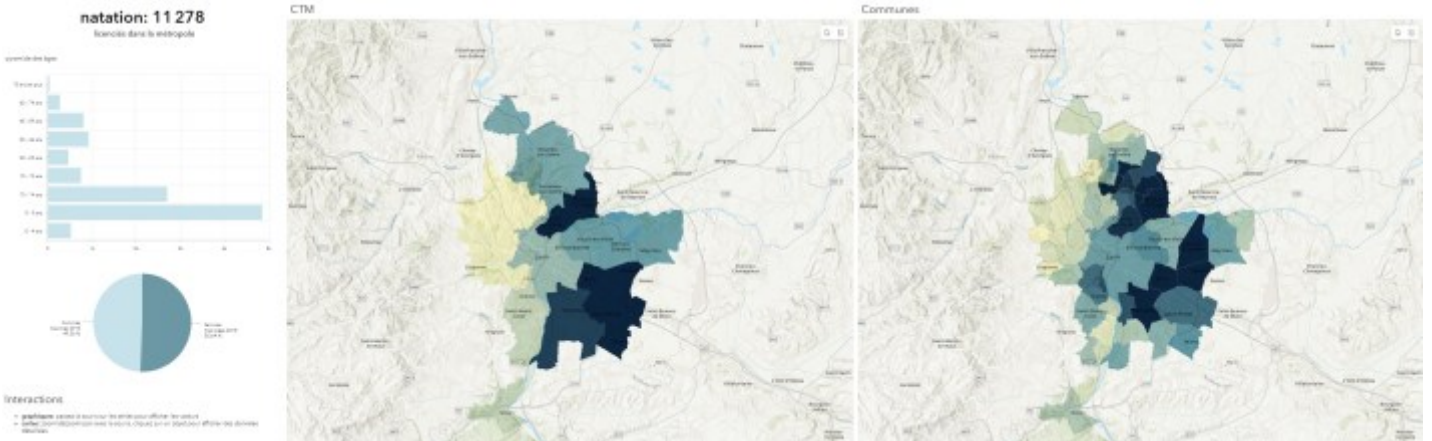


L'atlas des sports de la Métropole de Lyon

L'Atlas des sports de la Métropole de Lyon est un outil cartographique dynamique élaboré à partir du recensement des Équipements sportifs, espaces et sites de pratique (RES) du Ministère des Sports.
 Le RES permet d'analyser l'équipement sportif sur le territoire de la Métropole de Lyon et de comparer les données avec les autres territoires de la région Rhône-Alpes.
 L'observatoire des Équipements sportifs permet de visualiser les équipements sportifs géolocalisés à l'adresse.
 Les fiches de synthèse par territoire permettent de visualiser les données de la Métropole de Lyon et de comparer les données avec les autres territoires de la région Rhône-Alpes.
 Les fiches de synthèse par territoire permettent de visualiser les données de la Métropole de Lyon et de comparer les données avec les autres territoires de la région Rhône-Alpes.



Des cartographies analytiques



Des équipements géolocalisés à l'adresse

Atlas des sports de la Métropole de Lyon

Présentation | Le répertorié des équipements | Les taux d'équipement | Les taux de licenciés

Urbo Lyon

Référentiel des équipements

Sélectionner une catégorie

- Autre équipement
- Bassin de natation**
- Becede de randonnée
- Boulodrome
- Bowling
- Circuit/joie de sports mécaniques
- Court de tennis
- Équipement d'activités de forme et de santé
- Équipement d'athlétisme
- Équipement de cyclisme
- Équipement équestre
- Parcours de golf
- Salle de combat
- Salle multiports
- Salle non spécialisée
- Salle ou terrain spécialisé
- Terrain de grands jeux
- Terrain extérieur de petits jeux collectifs/Plateau EPS/Multiports/City-stades

3484 équipements
Équipements 2020

Type

- Terrain extérieur de petits jeux collectifs/Plateau EPS/Multiports/City-stades
- Court de tennis
- Terrain de grands jeux
- Salle multiports
- Salle ou terrain spécialisé
- Autre équipement
- Équipement d'activités de forme et de santé
- Équipement d'athlétisme
- Boulodrome
- Salle non spécialisée
- Salle de combat
- Bassin de natation
- Équipement équestre
- Boucle de randonnée
- Parcours de golf
- Circuit/joie de sports mécaniques
- Équipement de cyclisme

numero_install	nom_installation	adresse	nom_equipement	equipement_id	type_organisme
n° 1490030001	Zone de Loisirs	1 Avenue Henri Berthouze 69250 Albigny-sur-Saône	Stade park	69011490030001	Autre équipement
n° 1490030002	Parcours de Santé	chemin de bal au / chemin de laon 69250 Albigny-sur-Saône	parcours de santé	69011490030002	Autre équipement
n° 1490030003	Terre de Peat d'Honneur	23 Avenue Henri Berthouze 69250 Albigny-sur-Saône	terrain de football	69011490030003	Terrain de grands jeux
n° 1490030004	Capacé Henri Saint Pierre	16 avenue Gabriel Fari 69250 Albigny-sur-Saône	salle polyvalente	69011490030004	Salle non spécialisée
n° 1490030005	Espace Henri Saint Pierre	16 avenue Gabriel Fari 69250 Albigny-sur-Saône	salle de jeux	69021490030005	Salle de loisirs
n° 1490030006	Espace Henri Saint Pierre	16 avenue Gabriel Fari 69250 Albigny-sur-Saône	Court de tennis	69031490030006	Court de tennis
n° 1490030008	Salle de Tennis de Table	1 voie nouvelle 69250 Albigny-sur-Saône	salle de tennis de table	69011490030008	Salle ou terrain spécialisé

Des fiches « équipement » détaillées

GRAND LYON

FICHE ÉQUIPEMENT :

Placée Garibaldi - Bassin De 33 M

Installation :

pour intégrer plusieurs équipements

nombre : n° 103333004
nom : Placée Garibaldi
adresse : 221 RUE GARIBOLDI 69003 Lyon

catégorie DEP : NC

présence de :

- véhicules/voitures : oui
- écologie : oui

GRAND LYON

Fiche technique

nature du sol : Carrelage
surface de l'équipement : extérieur
hauteur de l'aire d'implantation : NC
longueur de l'aire d'implantation : NC
largeur de l'aire d'implantation : NC
site de l'aire d'implantation : NC
nombre de vestiaires sportifs : 5
sanitaires : oui
escaliers de secours/escaliers : NC
ventilateurs chauffage : non
nombre de vestiaires arbitres : 0

usages

types : utilisation scolaire, utilisation clubs, d'adhésion, utilisation individuelle
types d'usages : formation, récréation

taux

derniers travaux : 1993-2004
tranche de dates : date des derniers travaux : 2004
niveau des derniers travaux : mise en conformité

Des fiches de synthèse par territoire

GRAND LYON

Lônes et coteaux du Rhône

Les équipements

Ensemble des équipements sportifs

	Lônes et coteaux du Rhône	Métropole de Lyon
Nombre d'équipements	565	3 263
Taux d'équipement*	31,5	25,3
Part CTM dans Métropole	10,8%	-

*Nb. d'équipements pour 10 000 habitants

Part CTM dans Métropole: 10,8%

Répartition des équipements par catégorie

Lônes et coteaux de Rhône

- Salles de pratiques collectives: 34%
- Tennis: 2%
- Équipements extérieurs et petits terrains en accès libre: 22%
- Terrains de grands jeux: 28%
- Bassins équestres: 14%
- Autres équipements: 2%

Métropole de Lyon

- Salles de pratiques collectives: 32%
- Tennis: 1%
- Équipements extérieurs et petits terrains en accès libre: 12%
- Terrains de grands jeux: 17%
- Bassins équestres: 36%
- Autres équipements: 2%

Pour en savoir plus
Animation : Vincent Couturier



LA PLATEFORME D'

Observation de la vie étudiante

Depuis son accompagnement de la Métropole de Lyon et de la Communauté d'universités et d'établissements (Comue)-Université de Lyon lors du premier Schéma de développement universitaire (SDU), en 2008, UrbanLyon a mis au point la « plateforme d'observation de la vie étudiante » sur la base de quelques grands indicateurs basiques relatifs aux effectifs étudiants à l'échelle du « carré métropolitain ».

Cette base de données fait l'objet d'une mise à jour annuelle, depuis l'année universitaire 2008-2009 ; le dernier millésime consolidé est 2020-2021.

Sont référencés tous les établissements (privés, publics, consulaires, associatifs) dispensant des formations post-baccalauréat, de premier, deuxième et troisième cycles, et dont au moins un de leurs sites est localisé sur le territoire du « carré métropolitain ».

Plusieurs sources d'informations sont mobilisées pour collecter, chaque année, les effectifs étudiants par sites, dont :

- l'open data du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) ;
- les fichiers de la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes ;
- le moteur de recherche relatif à l'offre de formations de l'enseignement supérieur du magazine « L'Étudiant », également partenaire du Salon annuel des Étudiants ;
- les rapports d'activités disponibles des établissements ;
- des contacts directs auprès des établissements.

Dans cette plateforme sont comptés les étudiants inscrits.

La plateforme d'observation de la vie étudiante fait l'objet de deux publications annuelles.

Une publication intitulée « L'enseignement supérieur dans le « carré métropolitain » et dans la métropole de Lyon »

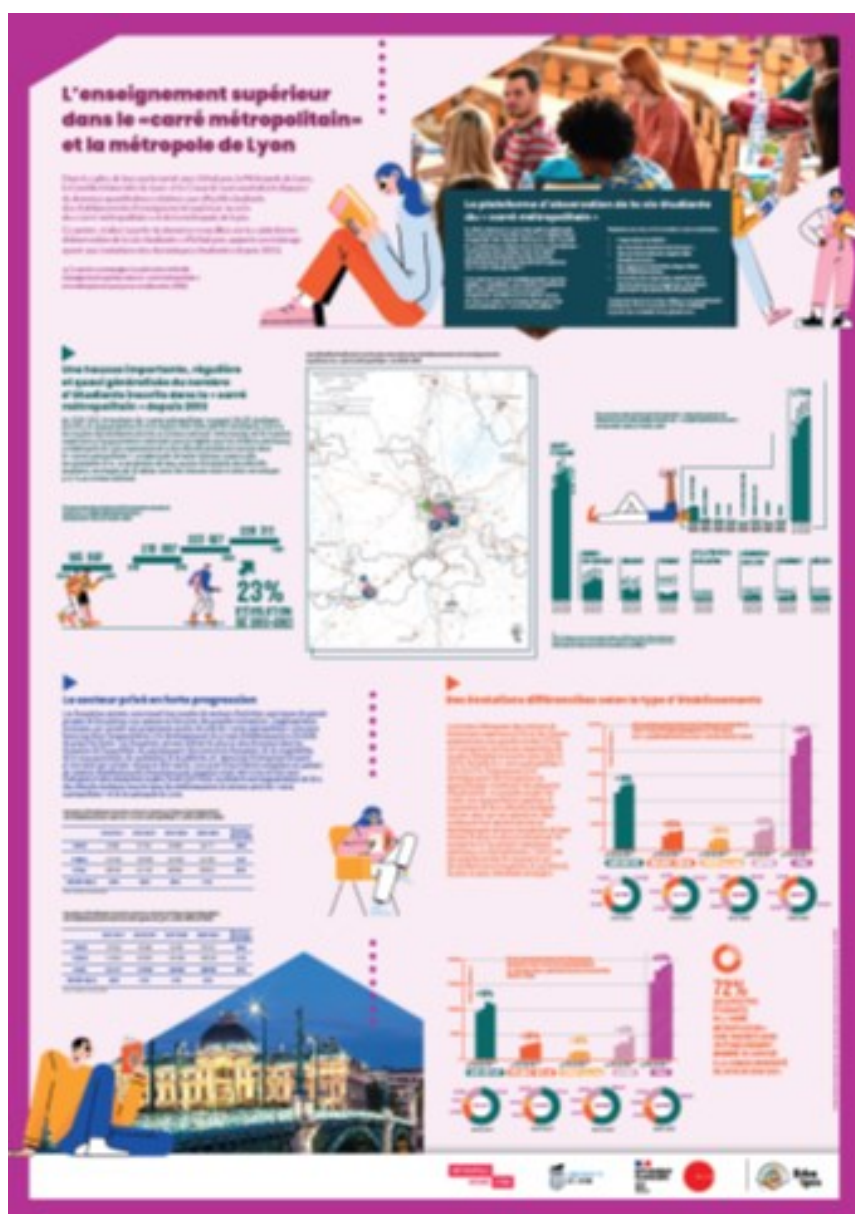


Un poster (format A1) du même nom, mettant en perspective, de manière synoptique, les principales données de la publication mentionnée ci-avant

Depuis 2023, outre le dénombrement du nombre d'étudiants, la plateforme d'observation de la vie étudiante s'ouvre à d'autres thématiques telles que la santé, la culture, le sport, la mobilité, etc. Le plus large périmètre d'observation évolue également : il s'agit de l'académie de Lyon, réunissant les départements de l'Ain, de la Loire et du Rhône. Toutefois, selon les indicateurs, des données et analyses par établissements, communes, secteurs de forte concentration de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante et EPCI, sont possibles.

Les livrables, issus de cette observation thématiquement et géographiquement plus large, n'ont pas encore été définis (avril 2023) avec les partenaires du 4^e collège (Métropole de Lyon, Comue-Université de Lyon, Crous de Lyon), commanditaires de ces travaux.

Dans le Programme partenarial 2023, soixante jours sont alloués à cette ligne d'étude qui permet d'alimenter d'autres travaux d'UrbaLyon : projets urbains, publications de l'Opale, études « grands territoires », etc.



Pour en savoir plus
 Animation :
 Emmanuel Thomonier-Rouzet

Observatoire démographique

Cet observatoire alimente en chiffres et tendances les autres observatoires, ou directement les études de l'Agence. En 2022, il a produit des éléments récurrents, mais aussi des publications ponctuelles en fonction de l'actualité statistique.

Il gère aussi la centaine de bases annuelles issues du recensement pour les mettre à disposition des études de l'Agence.



Les « fiches duos »

Ce document de huit pages répond à 80% des questions que l'on peut se poser sur le recensement. Il compare deux territoires et fournit tout ce qu'il faut retenir en matière de population, de ménage d'actifs, de logement, de migration, de formation etc.

Dans le cadre de la fonction socle de l'Agence, tout partenaire peut donc demander à recevoir un comparatif entre deux entités de son choix. Par exemple, il peut demander les fiches de toutes les communes de son EPCI comparées à l'EPCI, ou comparer son Scot avec celui du voisin.

Cette fiche est opérationnelle sur tout type de regroupement à la seule condition d'être compris en région AURA. En 2022, plus de 180 fiches ont été produites.

La fiche migration résidentielle

L'observatoire a produit une fiche de six pages présentant les caractéristiques de la population (ou du chef de ménages) par rapport à sa situation résidentielle.

Quatre groupes sont définis :

- la population stable (qui sur un an est restée dans son logement),
- la population mobile mais interne à la même zone d'étude (qui a trouvé un logement dans la même zone d'habitat),
- la population qui vient d'arriver,
- la population qui est partie.

Un mémo expliquant pourquoi en 2022 un maire n'a que les chiffres de 2019 a été produit pour aider nos partenaires techniques à expliquer la méthode des millésimes centrés sur 2019 mais intégrant déjà des données 2021.

Les chiffres-clés de nos partenaires

La population de tous les périmètres de nos adhérents sont présentés en tableau et en carte au moment de la diffusion des résultats du recensement.



Aires d'attraction des villes (AAV) - regards cartographiques



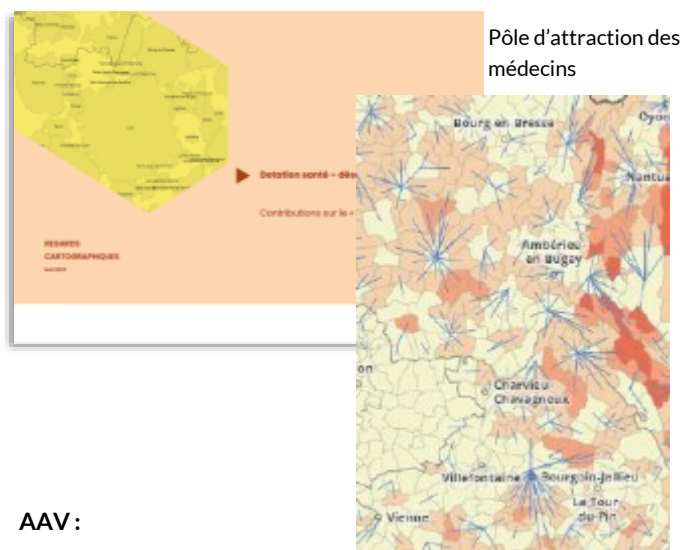
Les migrations résidentielles dans l'aire d'attraction des villes de Lyon (2 parties)



L'observatoire a aussi élargi à des sujets connexes de la démographie pour montrer la richesse des sources extérieures qui pourraient être croisées avec la population et inspirer les études de l'Agence..

AAV :

Dotation santé et déserts médicaux



AAV :

Les statistiques aux carreaux



Les territoires soumis aux risques naturels et technologiques



Diversité sociale dans la métropole de Lyon



Pour en savoir plus
Animation : Biravong Tanovan

Centre de données

Le centre de données territoriales regroupe l'ensemble des travaux de fond nécessaire à la bonne gestion des données capitalisées pour conduire les études confiées à l'Agence par ses partenaires. Les équipes des ateliers statistiques et analyses, géomatique et cartographie et informatique œuvrent ensemble à l'alimentation et au bon fonctionnement du centre de données territoriales.

Fonctionnement

L'ensemble des données de référence est capitalisé dans un ou plusieurs serveurs dédiés et suivi dans le temps. La périodicité et l'exactitude des données sont garanties et mises à disposition des équipes de travail. Certaines bases nécessitent une structuration particulière qui optimise les traitements.

Les jeux de données sont structurés par grandes thématiques dont certaines font l'objet d'un observatoire (économie, déplacements, habitat, mobilités...). L'accompagnement des collaborateurs dans l'analyse de ces bases et la connaissance de leurs limites sont des services qui garantissent leur bonne utilisation. La gestion fédérale des données nécessite d'identifier les acteurs, les fonds et les data.

Veille sur les données et les périmètres

Le suivi des fusions de communes françaises, les évolutions géographiques des territoires institutionnels sont une tâche importante des équipes afin d'assurer la continuité des séries historiques. La veille active sur des nouveaux jeux de données en résonance avec des thématiques émergentes est également une préoccupation forte, de même que la veille sur les méthodes innovantes et inspirantes pratiquées ailleurs qui peuvent, le cas échéant, être transposées aux préoccupations de nos partenaires.

Automatisation d'exploitations récurrentes

Le centre de données développe et actualise aussi des outils qui permettent de répondre à 80% des questions des collaborateurs de l'Agence et de ses partenaires. C'est le cas des fiches « Comparateur de territoires » du recensement de la population qui comparent

les chiffres-clés de deux périmètres à façon. Des portraits statistiques de territoire permettent également de produire les principaux chiffres à retenir sur un territoire. Ces portraits sont multi-sources de données (RP, BPE, Urssaf, Sitadel, Balise, FiLoSoFi...). Chaque année, de nouveaux outils sont mis à disposition des équipes : consultation de données concernant l'emploi salarié privé et son évolution (source : Urssaf), les flux résidentiels/domicile-travail, leur évolution, leur caractéristiques par commune, CTM, EPCI...

Données statistiques de référence

Elles sont constituées par les jeux de données du recensement de la population, du répertoire des établissements (fichier Sirène), de l'emploi salarié privé (Urssaf), de la Base permanente des équipements (BPE), des niveaux de vie (FiLoSoFi), des allocataires de la Caf, de la construction (Sitadel), des indicateurs de santé (Balises), de la base immobilière des notaires...

Données géographiques de référence

Les bases géographiques viennent principalement des acteurs publics ou privés du territoire. Cette multitude de sources nécessite un investissement conséquent pour les gérer et pour les utiliser à bon escient.

Les principales couches géographiques : IGN, Cerema, DDT, Sytral, Métropole de Lyon, etc.

La mutualisation à l'échelle des quatre Agences d'Auvergne-Rhône-Alpes est essentielle pour optimiser le travail de fond. L'inscription dans les réseaux régionaux et nationaux est un facteur de réussite pour bien savoir utiliser la donnée.

Pour en savoir plus

Animation : Caroline Testut

Statistiques et Analyses

L'atelier Statistiques et Analyses est l'un des trois ateliers ressources que compte l'Agence d'urbanisme aux côtés de l'atelier Géomatique et Cartographie et de l'atelier Documentation et Communication. Les sept chargés d'études de l'atelier mettent leur expertise de la donnée au service des études confiées par nos partenaires et sont garants de la robustesse des traitements et analyses statistiques réalisés.

Un atelier dédié

Les compétences en statistiques et analyses statistiques sont réunies au sein d'un atelier regroupant sept chargés d'études. L'atelier propose aux chargés d'études thématiques et territoriaux, aux chefs de projet, aux partenaires qui le sollicitent une expertise et du conseil sur les sources et jeux de données mobilisables, les traitements et représentations statistiques adéquats. Il est également mobilisé pour analyser, croiser les données et dégager les principaux messages à retenir des exploitations statistiques. Tous les membres de l'atelier sont également chefs de projet eux-mêmes sur un certain nombre d'études du programme partenarial.

Des expertises au service des observatoires thématiques...

Habitat, mobilités, cohésion sociale, économie, emploi et insertion, solidarité, démographie... l'atelier continue à développer l'expertise des données sur ces champs thématiques approfondis dans le cadre des observatoires. Les référents statistiques thématiques, bien identifiés en interne et par les partenaires, ont des contacts fréquents avec les fournisseurs de données (avec lesquels nous conventionnons parfois) afin de consolider et officialiser les partenariats (Insee, Caf du Rhône, Rectorat, Pôle emploi, Min Perval, Urssaf...).

... des projets transversaux et des documents d'urbanisme

Des projets de territoire aux schémas de cohérence territoriaux en passant par les

Plans locaux d'urbanisme, les statistiques sont omniprésentes et indispensables notamment dans les phases de diagnostics de territoire souvent préalables à l'élaboration des documents de planification. En 2022, l'atelier a accompagné les équipes projet de la révision du Scot Sepal et du plan de mobilité du Sytral notamment.

Fonctionnement de l'atelier

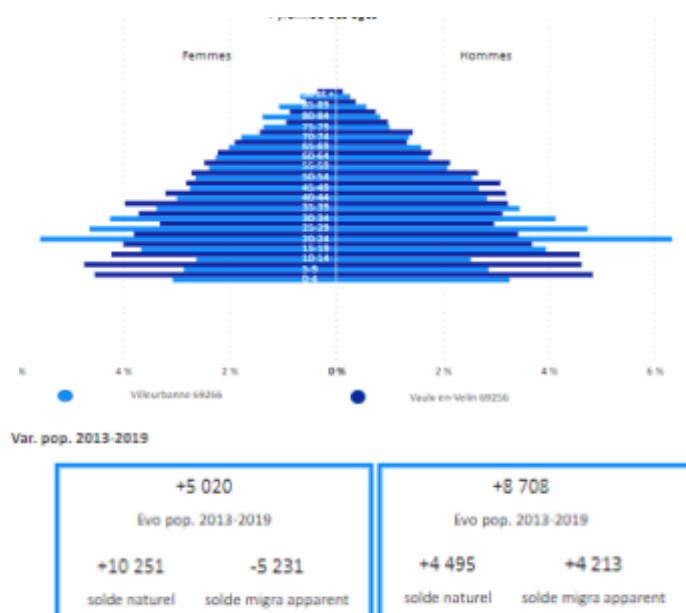
Une dizaine de réunions d'équipe se tiennent dans l'année au cours desquelles des informations générales sont communiquées par la responsable de l'atelier. Puis, un temps d'échanges est généralement organisé à la suite d'une présentation d'étude, d'une synthèse d'un colloque, d'une formation suivie par un membre de l'atelier. La réunion d'atelier est le lieu pour des séances de travail collectives sur des questions méthodologiques, sur l'utilisation d'un logiciel... Elle permet également de se fixer les objectifs à poursuivre collectivement pour l'année en cours et d'avancer concrètement sur des sujets spécifiques à l'atelier.

Fin 2022, le projet Innovation Données s'est poursuivi pour travailler sur la mutualisation des processus, procédures, méthodologies autour de la donnée dans un objectif de sécurisation, de gain de temps, de lisibilité. Ce projet, mené collectivement par les ateliers Statistique et Analyses et Géomatique et Cartographie, comprend également la création d'un portail intranet autour de la donnée (mise à disposition en 2023) la création de nouveaux produits de consultation de données en interne et en externe.

Pour en savoir plus

Animation : Caroline Testut

Extraits d'outils de consultation de données



TOP 15 des villes venant travailler dans la commune (d'où viennent-ils?)		
Villefranche-sur-Saône 69264		286
Saint-Didier-sur-Chalaronne 01348		166
Montmerle-sur-Saône 01263		145
Saint-Georges-de-Reneins 69206		125
Cercié 69036		125
Lyon 69123		115
La Chapelle-de-Guinchay 71090		107
Villié-Morgon 69267		105
Beaujeu 69018		95
Saint-Lager 69218		90
Mâcon 71270		81
Corcelles-en-Beaujolais 69065		77
Romanèche-Thorins 71372		76
Saint-Étienne-sur-Chalaronne 01351		76
Lantignié 69109		76

Les migrations domicile-travail en 2019 (Source : Insee RP)

Flux exprimés en nombre d'individus

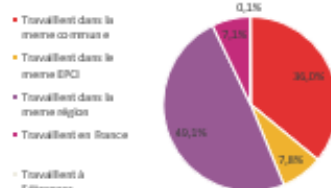
code commune	69019
libellé commune	Bolleville-en-Beaumont

Commune de résidence	Nombre d'actifs	
Travaillent dans la même commune	2 088	36,0%
Travaillent dans le même EPCI	452	7,8%
Travaillent dans la même région	2 851	49,1%
Travaillent en France	410	7,1%
Travaillent à l'étranger	5	0,1%

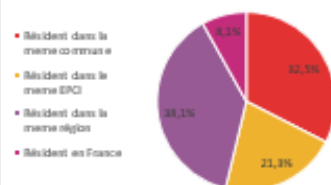
Commune de travail	Nombre d'emploi	
Résident dans la même commune	2 088	32,5%
Résident dans le même EPCI	1 367	21,3%
Résident dans la même région	2 450	38,1%
Résident en France	522	8,1%

Bilan	Viennent dans la commune pour travailler	
	4 339	
	travaillent	3 718
	Saldo entrants/départants	+621

Où vont-ils travailler ?

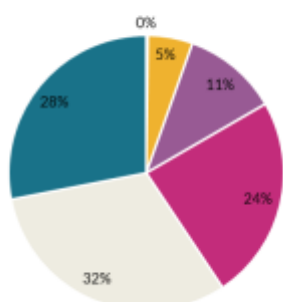


Qui vient travailler ?



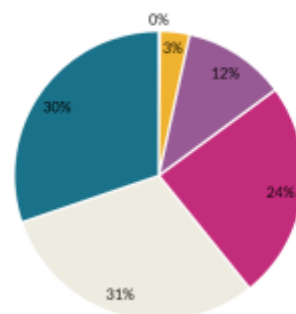
Typologie des entrants par CSP

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Employés
- Ouvriers
- Professions Intermédiaires



Typologie des navetteurs par CSP

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Employés
- Ouvriers
- Professions Intermédiaires



Géomatique

Indispensable pour structurer les bases de données, réaliser les analyses des données et construire le Système d'information géographique, la géomatique est un outil majeur pour les études et les observatoires de l'Agence.



Analyse fine et historique du tissu urbain



Géographie et informatique

La géomatique est née de l'essor des outils informatiques dédiés au stockage, à la saisie, à l'analyse et à la diffusion des données géographiques.

Ces dernières années, l'équipe de géomaticiens a vu son métier évoluer tant dans l'automatisation informatisée des traitements liés aux données géographiques, que dans la nature des supports pour les livrables réalisés pour les études.

L'administration du socle d'outils informatiques dédié au système d'information géographique

L'infrastructure de serveurs informatiques que nous administrons apporte une offre de service innovante auprès des géomaticiens et des chargés d'étude de l'Agence.

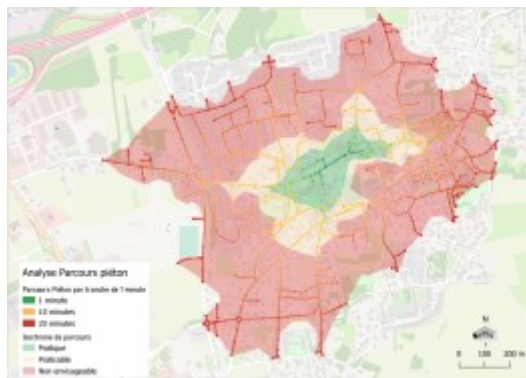
Ce système est dédié à la gestion et à la diffusion des données géographiques via des applications bureautiques, mais aussi des applications web.



Le traitement et l'analyse spatiale des données géographiques

Les outils de traitements des données nous permettent de simplifier et de généraliser l'administration et l'analyse de données.

En complément de la production des cartographies, le travail des géomaticiens consiste aussi à construire les méthodologies, maintenir et pérenniser les algorithmes qui alimentent les observatoires et les études avec un socle d'indicateurs communs.



Les outils du géomaticien

Stockage

- Bases de données PostgreSQL
- Bases de données fichiers

Traitement

- Logiciel FME
- Outils ArcGIS
- Outils QGIS

Visualisation

- Logiciels et solutions web ArcGIS
- Logiciel QGIS



Pour en savoir plus

Animation : Clément Jamet

Cartographie

Compétence clé de l'urbanisme et de l'aménagement, la cartographie constitue un apport essentiel pour les études territoriales. Le renouvellement des approches, tant sémiologiques que graphiques, et la diversité des outils techniques, dessinent désormais une « patte Agence », qui positionne la cartographie comme élément clef de l'offre de service partenariale.

La transmission de messages à travers la représentation cartographique

La cartographie dessin exploite pleinement les données administrées par l'équipe de géomaticiens afin d'y apposer un ensemble d'effets graphiques transformant la donnée en message.

L'équipe de cartographes, en étant au plus proche des géomaticiens et des statisticiens, apporte la touche graphique et artistique qui permet d'agrémenter la narration des travaux de l'Agence.

L'exploitation des données avec les outils et le regard de l'infographiste

L'agrégation des données pour alimenter les observatoires et le calcul des indicateurs conçus avec les chargés d'études sont des éléments difficiles à lire et laissent une part trop importante à l'interprétation.

C'est donc grâce aux compétences graphiques et cartographiques de l'équipe qu'il est possible de cadrer le regard du lecteur sur le message transmis par une mise en forme narrative des données. Il s'agit bien là d'un langage qui permet de décoder des interactions ou des phénomènes difficilement identifiables via les rendus plus techniques.

Les productions infographiées offrent ainsi la possibilité d'ajuster les contenus, tant pour exagérer un phénomène que pour afficher des éléments prospectifs.

Les outils du cartographe

Géomatique

- Bases de données
- Logiciel FME
- Logiciel QGIS

Infographie

- Adobe Photoshop
- Adobe Illustrator
- Plugin MAPublisher



Pour en savoir plus

Animation : Clément Jamet

Outils de diffusion web des données géographiques

L'Agence d'urbanisme développe ses compétences et fait évoluer les livrables pour ses études et la consultation des données et des indicateurs produits grâce au socle. Le développement d'applications web remplacent petit à petit la production des atlas papier.

Pour en savoir plus

<https://vu.fr/hDHtS>

ou

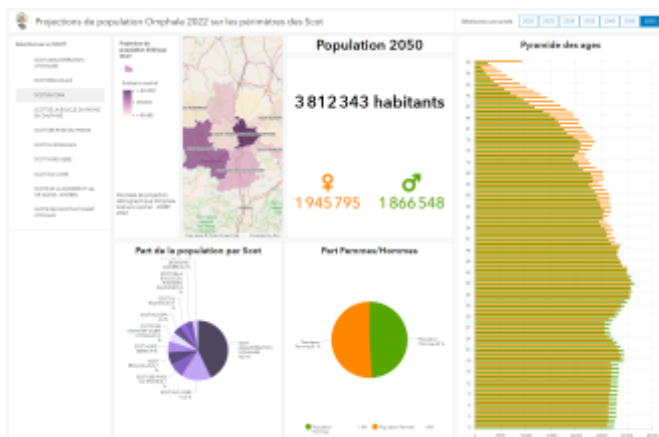


Cartes dynamiques et interactives

Grâce à l'évolution des technologies web, il est de plus en plus simple de diffuser du contenu interactif. Les solutions disponibles aujourd'hui permettent de naviguer, d'interroger, de filtrer ou encore de calculer en temps réel les données.

Nous développons des applications web sur notre intranet pour faciliter la consultation et parfois la mise à jour des données géographiques aux chargés d'études de l'Agence.

La solution de diffusion internet est utilisée pour mettre à disposition des partenaires des applications web dédiées à la consultation d'indicateurs ou à la communication d'informations plus qualitatives liées à une étude.



Outils de communication

Nous proposons aux chargés d'étude de doubler leur présentation PowerPoint par une application web basée sur le principe des StoryMap. Cette solution permet de construire un discours dans lequel on peut facilement intégrer des cartes dynamiques et



interrogeables ainsi que d'autres éléments web au sein de la présentation.

Applications Web Mapping

Les nouveaux outils cartographiques web exploités par l'Agence consistent à rendre accessible la conception d'applications par du paramétrage de fonctionnalités plutôt que par du développement par codage informatique.

La solution web offre la possibilité d'exploiter les données et les cartes au travers de différents types d'applications (Atlas, tableau de bord).

Exemples de productions réalisées :

En accès libre :

Les territoires favorables au vieillissement

Omphale

Nos territoires en action

L'atlas des sports de la métropole de Lyon

En accès restreint :

Logisti'cartes

Observatoire de la vie étudiante

Atlas des quartiers politique de la ville de la métropole de Lyon

Pour en savoir plus

Animation : Clément Jamet

Outils de diffusion web des données statistiques

L'Agence d'urbanisme s'est dotée depuis plusieurs années de l'appliquatif Géoclip Air pour offrir à ses partenaires la possibilité de consulter des données par thématique. Géoclip Air est un outil cartographique ayant pour vocation la diffusion de données locales sur différents thèmes et découpages administratifs. Il permet également de dresser des portraits de territoires et de cartographier ses propres données.

Trois géoclip sont mis à disposition par l'Agence d'urbanisme (métropolitain, habitat et solidarités). Ils permettent à un élu, un technicien de trouver l'information qui l'intéresse, à une échelle comprise entre le quartier et la région (quartier Iris, communes, conférence territoriale des maires, EPCI, Scot, départements) selon les outils.

Géoclip métropolitain

Il fonctionne sur le périmètre Auvergne-Rhône-Alpes et le département de la Saône-et-Loire. Il permet à l'utilisateur partenaire, via l'accès membre du site internet de l'Agence, de visualiser une carte en choisissant parmi de nombreux indicateurs et variables organisés par thématiques (chiffres-clés, démographie, habitat, économie, politique de la ville, déplacements, agriculture-nature, foncier, infra-communal).

Tous les observatoires portés par l'Agence ont été associés pour sélectionner les informations pertinentes mises à disposition dans l'outil.

Géoclip habitat

Il est dédié aux partenaires de l'observatoire partenarial de l'habitat après une demande d'accès. Il couvre le territoire du Sepal et propose plus de 200 indicateurs cartographiés et des portraits de territoire.

Géoclip solidarités

Accessible au grand public via le site internet de l'Agence, le géoclip solidarité diffuse des indicateurs et rapports statistiques à l'échelle de la métropole de Lyon.

Rapports statistiques

Ils permettent d'éditer un portrait de territoire sur mesure sur deux zones de comparaison (communes, CTM, EPCI, Scot...) sous forme de tableaux, graphes, définitions. Les informations communiquées peuvent être exportées sous forme de tableaux de données afin de pouvoir les retravailler si besoin.



Formations à la prise en main de géoclip

Depuis 2021, des formations sont organisées par l'Agence d'urbanisme pour prendre en main l'appliquatif ou se perfectionner. Plus d'une centaine de personnes ont suivi ces formations en 2022. Des fiches méthodologiques de l'outil ont également été réalisées et sont disponibles dans chaque géoclip.



Pour en savoir plus

Animation : Laetitia Rissoan

Les contributions à l'observation en réseau

Les clubs Fnau

◆ Club observation et ressources statistiques

Co-animation du club. Comme les autres clubs des agences d'urbanisme, il permet de recevoir les spécialistes nationaux (Insee, ministère, fédération, université,...) pour échanger, découvrir ou approfondir des sujets nouveaux ou des méthodes innovantes. Ce groupe participe aussi régulièrement et activement à des productions de la Fnau telles que Métroscope et Observ'agglo.

◆ Club politique de la ville

Co-animation du **club politique de la ville**. Lieu d'échange sur les bonnes pratiques locales, et lieu d'information sur cette thématique très particulière. Ce groupe a produit des guides méthodologiques qui servent de base à la formation des chargés d'étude junior.

◆ Club géomatique

Participation au **club géomatique**. Ce club est un lieu ressources sur les méthodes et sources liées aux SIG (Système d'information géographique). Il réunit les géomaticiens des agences.

◆ Club mobilité

Participation aux présentations sur la mobilité et les déplacements.

◆ Club catalogue des données

Club technique pour fédérer les questions autour des méta-données et trouver collectivement des réponses.

◆ Club économique Eco-Fnau

Ce club présente les innovations des agences d'urbanisme en matière d'analyse économique et invite régulièrement des institutions nationales spécialisées.

◆ Groupe de travail foncier

En vue de l'application du ZAN (Zéro artificialisation nette), un groupe national est mobilisé pour renseigner directement le ministère via la Fnau.

Conseil national de l'information statistique (CNIS)

L'Agence de Lyon représente la Fnau au Conseil national de l'information statistique sur la partie recensement et observation territoriale. C'est le lieu de la concertation avant la mise en production des nouvelles sources statistiques de l'Insee ou des ministères. La position et les besoins des collectivités sont entendus et optimisent la production statistique des années à venir. Il n'y a pas eu de séance en 2022.

Insee national sur la BPE

Plusieurs groupes existent. L'Agence de Lyon représente la Fnau sur la partie BPE (Base permanente des équipements). Ce groupe se compose des centres de recherche délocalisés de l'Insee, le CGET, les ministères et la Fnau. Lyon interroge le réseau UrbaA4 et les agences de la Fnau pour présenter à l'Insee l'usage qui est fait de la BPE. L'Agence fait remonter les disfonctionnements détectés dans cette base (définition, positionnement, lacunes, etc.) ou les améliorations souhaitées. Au fil des ans, la voix des agences a permis de rajouter un concept d'évolution, d'obtenir une plus grande rigueur dans le géo-positionnement et dans l'élimination de scories sur certaines définitions...

Atelier experts Insee

L'Insee nationale regroupe une dizaine de grands utilisateurs, dont l'Agence de Lyon, pour réagir aux propositions des développeurs Insee avant de lancer de nouveaux produits. Ce groupe sert ensuite de bêta-testeur. Le groupe rassemble l'ARS, la Caf, des représentants des ministères, des deux agences dont Lyon et les concepteurs Insee. De nouveaux concepts ont été présentés en 2022 pour être analysés, critiqués et optimisés. Il s'agit d'un nouveau mode de diffusion, techniquement appelé « le cube », réservé aux spécialistes, et permettant de faire ses propres requêtes en plusieurs dimensions et susceptible de remplacer une partie des tableaux standards sur le site insee.fr.

Labo Cités

Participation au conseil d'administration.

Pfoss

Cette plate-forme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes est un lieu de confrontation d'idées ou d'expériences dans le domaine de l'observation sociale.

Anru

Présentation de travaux de l'Agence.

Université

Accueil d'étudiants Master socio-anthropologies appliquées au développement local (SADL) de Lyon 2.

Geco

Intervention de l'Agence de Lyon.

Forum Francophone SIG-2022 (organisé par la société Esri)

Deux présentations sur « les métiers de la cartographie et de la géomatique au sein d'une agence » avec le regard des urbanistes, et le regard des producteurs de supports.



Mutualisation des données Urba4

(le réseau des quatre agences d'urbanisme de la région)

Depuis 2017, le réseau Urba4 qui rassemble les quatre Agences d'urbanisme de la région a engagé une démarche de mutualisation et de partage des données. Cette démarche permet aux agences AURA de disposer d'un environnement de travail partagé, de mutualiser des bases de données, des méthodologies, des outils, des analyses mais aussi de partager certaines méthodes et modes de représentation, voire le cas échéant, certaines compétences, pour mener des travaux communs, co-réaliser des études et progresser collectivement dans l'appréhension des dynamiques territoriales de la région.

Objectifs de la démarche de mutualisation

La démarche de mutualisation mise en place depuis plusieurs années à l'échelle du réseau des quatre agences d'urbanisme poursuit ainsi plusieurs objectifs :

- optimiser le temps passé par chaque agence pour l'administration des données ;
- se positionner comme des interlocutrices incontournables de l'ingénierie de la donnée et de se présenter ensemble face aux producteurs d'information (Insee, DGI, IGN...);
- partager des données et des expertises ;
- mettre en commun des pratiques et des méthodologies ;
- se connaître, créer du lien et développer une culture commune ;
- favoriser les échanges autour de sujets communs ;
- répondre aux attentes des partenaires.

Fonctionnement et gouvernance de la démarche

La gouvernance du chantier de mutualisation des données s'appuie sur un process organisé en « mode projet » articulé autour de :

- un trinôme : un chef de projet ; un directeur référent ; la coordonnatrice du réseau Urba4 qui pilotent le projet ;
- une équipe administration/

informatique rassemblant des administrateurs de données issus de chacune des quatre agences : ils sont en charge de la structuration, de l'intégration et de la mise à disposition des données sur les thématiques dont ils sont responsables. Ils sont également garants de l'organisation des données, de la gestion des droits d'usage et de modification ;

- des référents thématiques : pour apporter la connaissance des données, ils assurent l'alimentation de la base de données pour la thématique qu'ils traitent (données et métadonnées associées) en lien avec les administrateurs ;
- dx groupes thématiques pour partager sur les données et les méthodes déployées : Socle géographique et périmètre ; Foncier -Occupation des sols ; Habitat ; Economie-Commerce ; Environnement-Agriculture ; Tourisme ; Déplacement-Transport ; Santé ; Equipements ; Energie-Air-Climat.

Cette démarche conduit ainsi à l'organisation de réunions et d'ateliers de travail tout au long de l'année, notamment :

- trois réunions / an de l'équipe d'administrateurs de données pour faire le point sur l'avancement du projet ;
- une à deux réunions /an pour chaque thématique pour balayer l'ensemble des données utilisées sur la thématique en question, et identifier l'intérêt d'une mutualisation de certaines de ces données à l'échelle A4 ;
- un comité de pilotage annuel pour faire le bilan de l'année et fixer la feuille de route N+1.

Mise en place d'infrastructures techniques

Pour mener à bien ce chantier de mutualisation des données, des infrastructures communes ont été mises en place pour organiser et fiabiliser le stockage des données :

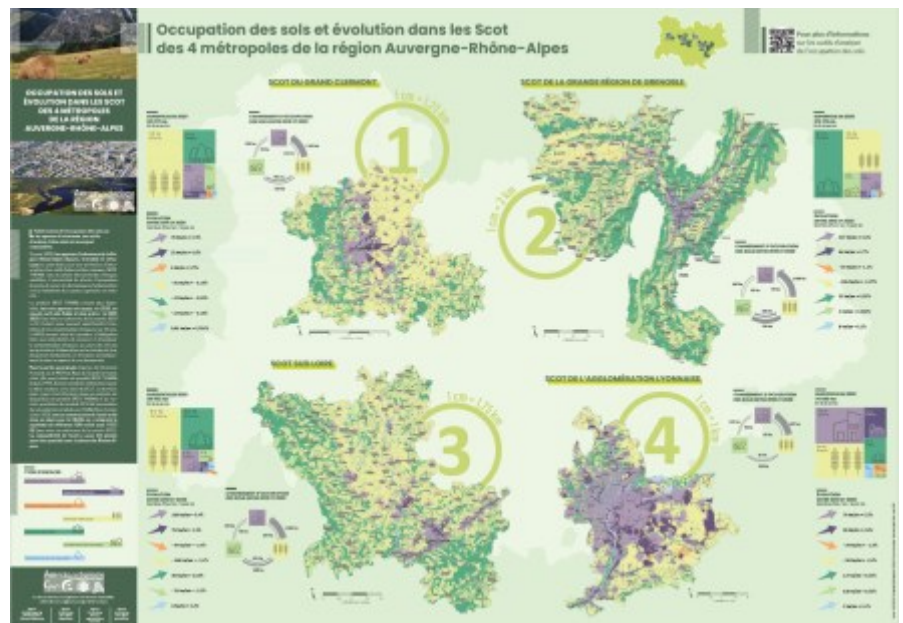
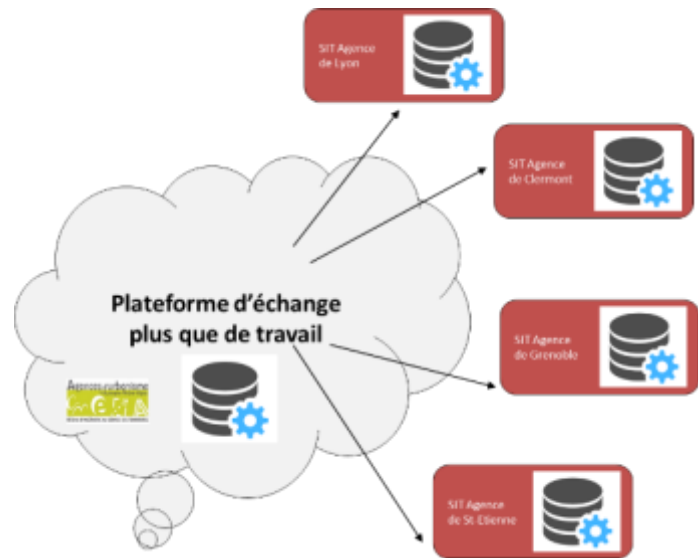
- un espace de travail collaboratif sous forme de drive a été mis en place pour disposer d'un outil de travail efficace permettant de mener à bien les études du réseau et de centraliser en un lieu unique tous les documents concernant les études réalisées par le réseau des quatre agences ;
- un serveur de données commun a été mis en place pour mutualiser l'intégration de données lourdes. La mutualisation de certaines des données permet ainsi aux administrateurs et aux gestionnaires des observatoires de gagner du temps et de rendre les équipes plus autonomes.

Conventions de partenariat et acquisition de données en commun

La démarche de mutualisation des données permet également de mutualiser des conventionnements de partenariat et d'échanges avec les partenaires pourvoyeurs de données (Rectorat, Insee...) et d'acquérir certaines données en commun à l'échelle de la région afin d'harmoniser les sources et données disponibles (PERVAL, LSA Commerce, ...).

Depuis 2000, les trois Agences d'urbanisme de l'ex-région Rhône-Alpes acquièrent par exemple ensemble tous les cinq ans la mise à jour de la base de données d'occupation des sols. La base de données est ainsi disponible pour les années 2000, 2005, 2010, 2015. Pour valoriser cette donnée mutualisée et représenter l'occupation du sol et son évolution entre 2010 et 2020 dans les territoires partenaires couverts par le MOS 2020, les quatre agences d'urbanisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont d'ailleurs établi deux posters. Les posters ci-dessous permettent de prendre connaissance de la situation à partir des dernières données disponibles. Grâce à des QRCode, il est possible d'accéder à des informations techniques complémentaires, notamment sur l'outil d'observation MOS 2020.

A noter que depuis 2022, les quatre agences d'urbanisme ont adhéré au CRAIG, le Centre de ressources dans le domaine de l'information géographique pour les acteurs publics régionaux. Ce rapprochement permet aux Agences de bénéficier d'une offre de savoir-faire et de services reconnue en matière de données, d'appuyer et d'accompagner la démarche de mutualisation des données du réseau, de faciliter les acquisitions/accès/gestion de données, d'élargir le cercle partenarial sur les questions d'information géographique et de disposer d'une porte d'entrée vers des partenaires importants tels que l'IGN.



Pour en savoir plus

Animation : Sabine Lozier

Retrouvez une partie des publications des observatoires sur le site internet de l'Agence d'urbanisme : www.urbalyon.org

Et si en plus vous êtes **partenaires** de l'Agence avec votre login et mot de passe, via l'accès membre **extranet** privilégié, consultez toutes les publications des observatoires, et tous leurs outils



Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun** - p.brun@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme